

# DE CAPORETTO À ROBERMONT. LES ITINÉRAIRES DES PRISONNIERS DE GUERRE ITALIENS EN BELGIQUE PENDANT ET APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

■ - *Pierre Lannoy* -

La présence sur le territoire belge de sépultures militaires italiennes datant de la Première Guerre mondiale renvoie à un épisode qui resta longtemps méconnu. Il est désormais établi que ces dépouilles sont en immense majorité celles de prisonniers de guerre, tombés aux mains de leurs ennemis lors de la bataille de Caporetto en octobre-novembre 1917. Le petit nombre de carrés militaires italiens existant actuellement en Belgique (neuf au total) empêche cependant d'imaginer la surprenante dispersion géographique de ces prisonniers durant les années de guerre. Afin de comprendre la formation, l'étendue et l'évolution de cette présence, nous suggérons de concevoir le séjour des prisonniers italiens en Belgique non pas uniquement comme leur détention en un certain nombre de lieux fixes mais comme un ensemble de circulations caractérisées, dont les formes varient dans le temps. Reposant sur une série de données et d'analyses inédites, l'article propose une chronologie détaillée des itinéraires suivis par ces détenus, une liste renouvelée des lieux où ils furent internés et des types de travaux auxquels ils furent astreints, ainsi qu'une description des trajectoires mémorielles dont ils furent l'objet. Chaque séquence de cette chronologie se présente en effet comme la configuration prise par un « régime de circulation » de ces prisonniers, se déployant selon des échelles géographiques et temporelles particulières. L'article avance également une estimation du nombre total d'Italiens exploités dans ces compagnies durant leur présence sur le territoire belge. En définitive, les éléments présentés ici permettent d'approcher une forme de captivité de guerre peu étudiée dans la littérature, et qui s'avère différente, par bien des aspects, du séjour prolongé dans un camp de masse.

La présence sur le territoire belge de sépultures militaires italiennes datant de la Première Guerre mondiale renvoie à un épisode longtemps méconnu. Des travaux récents ont montré que ces dépouilles sont en immense majorité celles de prisonniers de guerre exploités par leurs ennemis. Le petit nombre de carrés militaires italiens existant actuellement en Belgique (neuf au total) empêche pourtant d'imaginer l'importante dispersion géographique de ces prisonniers durant les années de guerre : nous avons dénombré près de 90 localités différentes, d'Anvers à Virton en passant par Beringen, où des prisonniers italiens transitèrent ou décédèrent entre décembre 1917 et février 1919. Comment comprendre la formation, l'étendue et l'évolution de leur présence ?

« Mez – Francia. Libramont. Samelle – Belgio. Marboie. Natoie. Namur. Andenne. Namèche. Sava. Bas-Osa. Hui. Ampsin. Amay. Hermalle. Engis. Slemalle Haute. Val Lambert. Serain. Liegi. Offolis. Bastogne. Arlon. Belmont. Verton. Montmedi – Francia. Verdum. Chalon-Sur-Saone. Macon ». Telle est la liste de localités que consigne Emilio Zappellini, soldat du 4<sup>e</sup> *reggimento Bersaglieri*, dans le carnet qu'il tient au cours de sa captivité en Belgique : ce sont celles où il transite entre mars et novembre 1918, dessinant un parcours étonnant et énigmatique, composé de toponymes jusqu'alors inconnus de lui, qu'il transcrit de manière phonétique<sup>1</sup>. Un siècle plus tard, l'historien Dries Vanysacker s'étonne « de constater combien les Italiens enterrés sur le territoire belge sont éloignés les uns des autres et dispersés », tant le paysage nécrologique propre aux prison-

niers de guerre italiens apparaît erratique, à la fois sur le plan géographique et chronologique<sup>2</sup>. Ceci nous a amené à concevoir leur séjour en Belgique au cours de la Grande Guerre non pas uniquement comme leur détention en un certain nombre de lieux fixes mais comme un ensemble de *déplacements contraints* ou *forcés* pour ces prisonniers, se déployant selon des échelles géographiques et temporelles particulières<sup>3</sup>. Nous proposons de les considérer comme des régimes circulatoires, c'est-à-dire comme « des systèmes rationalisés de régulation du mouvement – des hommes, des biens, du capital et de certaines formes de connaissance – qui intègre des technologies à la fois infrastructurelles et discursives. Ils peuvent être formels et gouvernementaux, ou *corporate*, ou informels et en dehors des cadres légaux, et ils produisent les conditions matérielles de la mobilité et de l'immobilité, ainsi que les valeurs et les idées qui justifient et légitiment les distinctions entre des classes d'objets et des catégories de personnes auxquelles sont accordés des droits différentiels au mouvement »<sup>4</sup>. La notion s'avère heuristique car elle permet de distinguer les différentes séquences qui ont donné forme à la présence des prisonniers militaires italiens en Belgique : leur transfert vers le front occidental (§II), leur séjour dans des camps de travail (§III), la retraite militaire allemande qui les emporte (§IV) et, enfin, les trajectoires suivies par les commémorations et mises en récit à la suite du conflit (§V). L'examen de ces séquences peut alors bénéficier des connaissances produites en différents chantiers de la recherche historique contemporaine sur la Grande Guerre : la place des

1. GIANCORRADO BAROZZI (cur.), *Fabio Piccagli - Emilio Zappellini. Scritti di vita militare, di guerra e di prigionia, 1914-18*, San Benedetto Po, 2000, p. 67-68. Il faut lire cette liste de la manière suivante : Metz – France. Libramont. Semel – Belgique. Marloie. Natoye. Namur. Andenne. Namèche. Java. Bas-Oha. Huy. Ampsin. Amay. Hermalle[-sous-Huy]. Engis. Flémalle-Haute. Val-Saint-Lambert. Seraing. Liège. Houffalize. Bastogne. Arlon. Robelmont [ou Biéumont ?]. Virton. Montmédy – France. Verdun. Chalon-sur-Saône. Mâcon.

2. DRIES VANYSACKER, LUDWICH DEVLIEGHÈRE, MARC GLORIEUX & GILBERT OSSIEUR, *Ai nostri gloriosi morti. L'énigme de la présence des soldats italiens en Belgique pendant la Première Guerre mondiale*, Leper, 2019, p. 55.

3. ODDON ABBAL, *Soldats oubliés. Les prisonniers de guerre français*, Bez-et-Esparon, 2001, p. 56, dit des déplacements qu'ils constituaient « une loi » de la captivité militaire. Voir aussi MATTHEW STIBBE, « Introduction : Captivity, Forced Labour and Forced Migration during the First World War », in *Immigrants & Minorities*, 26/1-2, 2008, p. 1-18 ; NICOLAS BEAUPRÉ & KARINE RANCE (dir.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés, 1789-1918*, Clermont-Ferrand, 2016 ; CHRISTOPH RASS (Hg.), *Militärische Migration vom Altertum bis zur Gegenwart*, Paderborn, 2016.

4. BETH BAKER, « Regime », in NOËL B. SALAZAR & KIRAN JAYARAM (eds.), *Keywords of Mobility. Critical Engagements*, Oxford, 2016, p. 153 ; PIERRE-YVES SAUNIER, *Transnational History*, London, 2013, p. 76.

prisonniers dans l'économie et la diplomatie de guerre, les modalités sociales de l'occupation, le recul et l'érosion de l'armée allemande à partir de l'été 1918 ou encore l'histoire sociale et culturelle de la mémoire de guerre. Mais avant d'explorer les différents aspects de la présence des prisonniers de guerre italiens en Belgique, la première section (§I) fournit quelques repères factuels indispensables, en partie inédits<sup>5</sup>.

## I. La présence de prisonniers de guerre italiens en Belgique : préambule

### Littérature et sources

Les études de synthèse portant sur les prisonniers de guerre italiens en Belgique sont très peu nombreuses<sup>6</sup>. Il n'en existe pas encore sur les prisonniers russes, pourtant déployés en grand nombre dans notre pays dès 1916 et partageant un sort probablement fort similaire aux Italiens<sup>7</sup>. La comparaison historiographique entre ces deux groupes reste donc difficile. Quoi qu'il en soit, l'équipe de Dries Vanysacker a dressé en 2019 un tableau approfondi de la présence en Belgique des prisonniers de guerre italiens durant la dernière année de la Grande Guerre. Sa méthodologie a consisté à renseigner les sépultures de ceux qui sont décédés sur le sol belge et à en expliquer la localisation géographique. Nous basant sur ces résultats, nous avons étendu la recherche

à d'autres sources, dont certaines encore inexploitées : des témoignages (publiés ou non) de prisonniers italiens et de civils belges, des monographies locales, des coupures de presse ainsi que des archives civiles. Des bases de données sur les défunts de la Grande Guerre disponibles en ligne ont également été exploitées : celle du Ministère italien de la Défense et celle du musée *In Flanders Fields* à Ypres, *De Namenlijst*<sup>8</sup>.

### Aperçu chronologique

L'histoire des prisonniers de guerre italiens sur le territoire belge commence à la fin de l'année 1917 en Italie et se prolonge jusqu'au retour de la paix, pour se clore en février 1919, avec les derniers rapatriements d'ex-prisonniers depuis la Belgique. Mais en réalité elle se poursuivra bien au-delà de cette date avec, d'une part, le traitement des sépultures italiennes présentes sur le territoire belge et, d'autre part, le travail opéré par divers « acteurs de mémoire » tout au long du siècle qui nous sépare de ces événements<sup>9</sup>.

Le 24 octobre 1917, la 14<sup>e</sup> armée allemande, massée derrière les Alpes juliennes, s'engage brusquement dans les vallées qui descendent vers le Tagliamento, épaulée par les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> armées autrichiennes sur le Carso. En quinze jours, la 2<sup>e</sup> armée italienne est engloutie. L'ouragan venu de Caporetto s'arrête sur le Piave, le 12 novembre. Entre-

5. L'auteur tient à remercier les relecteurs anonymes de son manuscrit pour leurs commentaires particulièrement stimulants, Anne Morelli pour ses encouragements initiaux et Sophie Collette pour son accueil enthousiaste au Musée Juif de Belgique.

6. ANNE MORELLI, « Les Italiens en Belgique pendant la guerre de 1914-1918 », in *Risorgimento. Idee e Realtà*, 21, 1979, p. 9-21 ; DRIES VANYSACKER, « L'enigma dei caduti italiani della Grande Guerra riposando in Belgio. I luoghi e la storia », in ANDREA CIAMPANI & ROMANO UGOLONI (cur.), *La Grande Guerra : un impegno europeo di ricerca e di Soveria Mannelli*, 2019, p. 489-520.

7. Au moment d'écrire ces lignes (septembre 2021), le professeur Wim Coudenys de l'Université de Leuven rédige un livre sur le sort des prisonniers de guerre russes en Belgique pendant la Première Guerre mondiale, à la demande du *In Flanders Fields Museum*.

8. Fonds Errera conservé au Musée Juif de Belgique (Bruxelles), Fonds Jean Schmitz conservé à l'évêché de Namur, Archives des Diocèses - Rapports de la Première Guerre mondiale (1914-1924) conservés par les Archives de l'état (en ligne) et diverses archives communales ; Ministero della Difesa, *Banca Dati dei Caduti e Dispersi 1<sup>a</sup> Guerra Mondiale*, [http://www.difesa.it/II\\_Ministro/CadutiInGuerra/Pagine/AlbodOro.aspx](http://www.difesa.it/II_Ministro/CadutiInGuerra/Pagine/AlbodOro.aspx) ; le projet *De Namenlijst* porté par le *In Flanders Fields Museum* : <https://www.inflandersfields.be/nl/kenniscentrum/namenlijst/>.

9. JAMES CONNOLLY, EMMANUEL DEBRUYNE, ÉLISE JULIEN, MATTHIAS MEIRLAEN (dir.), *En territoire ennemi 1914-1949. Expériences d'occupation, transferts, héritages*, Villeneuve d'Ascq, 2018, p. 71 ; CHRISTIAN DELPORTE, DENIS MARÉCHAL, CAROLINE MOINE & ISABELLE VEYRAT-MASSON (dir.), *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2010.

temps, près de 300 000 soldats italiens ont été capturés<sup>10</sup>. Ils sont transférés à pied puis en train vers les camps d'internement ennemis, entamant leur « calvaire d'au-delà des Alpes »<sup>11</sup>. La moitié d'entre eux est expédiée en Allemagne, avec laquelle sont constitués 22 commandos de travail, envoyés entre décembre 1917 et février 1918 à l'arrière du front ouest dans les territoires occupés. 70 autres compagnies de prisonniers italiens sont ensuite formées par l'armée austro-hongroise et également envoyées sur le front ouest, en mars 1918. Déployées sur tous les territoires occupés en France, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, ces compagnies restent à disposition des autorités allemandes jusqu'à l'armistice. Durant la même période, des troupes italiennes combattantes (formant le 2<sup>e</sup> Corps d'Armée italien) sont engagées en Champagne aux côtés des armées française et américaine. Leur ultime opération sera la libération de Rocroi, sur la frontière franco-belge, le 10 novembre 1918<sup>12</sup>. Elles cantonneront jusqu'en février 1919 « au cœur du triste pays wallon, qui couvre de ses immenses forêts de sapins les terres de cette partie de la Belgique, qui confine avec le Luxembourg »<sup>13</sup>. De l'autre côté du front, les compagnies de prisonniers seront contraintes d'accompagner le repli allemand entamé en août 1918 sous la pression militaire alliée. Nombre d'entre elles traverseront la Belgique entre septembre et novembre 1918. Dans les jours qui suivent l'ar-

mistice du 11 novembre, le sort des prisonniers présents dans les zones encore occupées par l'armée allemande reste indécis et varie selon les lieux. Une fois l'évacuation allemande terminée, les autorités militaires alliées organisent le rapatriement des prisonniers italiens recueillis sur le sol belge, mais aussi de ceux libérés des camps de détention en Allemagne. Des décès parmi ces hommes, causés par la maladie, sont enregistrés en Belgique jusqu'en mars 1919.

### Panorama géographique des lieux de détention

Les prisonniers italiens sont logés dans une trentaine de camps répartis sur tout le territoire belge (voir tableau 1). Le nombre de détenus est variable d'un lieu à l'autre, mais il n'atteint jamais le millier : il n'existe donc pas en Belgique de camps où des prisonniers italiens seraient détenus en masse, contrairement à la situation en Allemagne ou en Autriche-Hongrie.

Dressée au début des années 1920, une carte listant les cimetières où sont enterrés des soldats italiens renseigne 512 sépultures, réparties sur 66 communes et 8 provinces (seul le Limbourg fait exception). Un relevé de 1928 ajoute à cette liste 8 communes et 14 tombes supplémentaires<sup>14</sup>. Si des opérations de regroupement, dont la plus

10. MARK THOMPSON, *The White War. Life and Death on the Italian Front 1915-1919*, London, 2008, p. 294-324;

GIOVANNA PROCACCI, *Soldati e prigionieri italiani nella Grande Guerra*, Torino, 2016 [1993], p. 210, fournit le chiffre officialisé par les autorités italiennes après la guerre : 293 943 soldats faits prisonniers entre le 23 octobre et le 26 novembre 1917.

11. EUGENIO MASUCCI & LEOPOLDO RICCARDI DI LANTOSCA, *Calvario d'oltr'Alpi*, Roma, 1918; CAMILLO PAVAN, *I prigionieri italiani dopo Caporetto*, Treviso, 2001, p. 87-90; GIOVANI RE, *Prigionieri dimenticati. Cellelager 1917-1918*, Milano, 2008, p. 49-60; PEPPINO TEDESCHI, *Memorie di un prigioniero di guerra. Diario di un cappellano di Fanteria 1917-1919*, Brescia, 2018 [1947], p. 59-61; ALBERTO DI GIULIO, *I dimenticati di Caporetto*, Valdarno, 2019, p. 41-59.

12. MARIO CARACCIOLLO, *Le truppe italiane in Francia (il II<sup>o</sup> Corpo d'Armata - le T.A.I.F.)*, Milano, 1929; Consociazione Turistica Italiana, *I Soldati italiani in Francia (Sui campi di battaglia, VI)*, Milano, 1940; JULIEN SAPHORI, *Les troupes italiennes en France pendant la première guerre mondiale*, Parçay-sur-Vienne, 2008; PIERO BARONI, *Gli eroi di Bligny. 1918 - l'epopea delle truppe italiane sul fronte occidentale*, Milano, 2011; CARLO MEREGALLI, *Grande guerra. Centomila soldati italiani sul fronte francese*, Bassano del Grappa, 2012; MATTEO FERRERA, *La Grande Guerra degli italiani in Francia*, Patti, 2018.

13. CURZIO MALAPARTE, « La Madeleine de Carlsbourg » [1931], in *Sodome et Gomorrhe*, Paris, 2014, p. 11. Voir aussi SIMON DUTHOIT, *Le cantonnement du II<sup>e</sup> Corps d'Armée italien sur le territoire belge entre novembre 1918 et mars 1919 : les étapes préliminaires à l'arrivée italienne, les mouvements, la cohabitation avec la population belge, les conséquences de cette présence et sa mémoire*, mémoire de master, Université catholique de Louvain, 2017.

14. Service de presse et de publicité des chemins de fer de l'état belge, *Cimetières militaires*, Bruxelles, Etablissement cartographique E. Patesson, [ca 1920], consultable en ligne : <https://uurl.kbr.be/1009571>; Ambassade d'Italie, Officie dell'Addetto militare, Liste des corps des militaires italiens à regrouper dans le cimetière de Robermont à Liège, annexée à un courrier du 6 juin 1918 (Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire [MRAHM], *Italiens en Belgique*, 3B).

**Localités belges où furent cantonnés des prisonniers italiens, 1917-1918. Les cantonnements improvisés lors de la retraite allemande sont indiqués par\*.**

Localités	Dates	Nombre (selon témoins)	Logement	Décès
<b>ANTWERPEN</b>				
Antwerpen	01.18 > 11.18	Quelques centaines	Caserne	42
Muizen	12.17 > 07.18	165	?	0
<b>OOST-VLAANDEREN</b>				
Gent	01.18 > 10.18	?	Usine	24
Petegem-aan-de-Leie (Deinze)	01.18 > 10.18	?	Usine	6
Denderhoutem*	10.10 > 11.18	250	École	0
<b>WEST-VLAANDEREN</b>				
Aartrijke	12.17 > 04.18	?	Baraques	5
Ardooie	01.18 > 03.18 > ?	?	?	4
Bekegem (Ichtegem)	12.17 > ?	100	Baraques	0
Brugge	02.18 > ?	?	?	3
Izegem	12.17 > 09.18	800	Château	18
Jabbeke	01.18 > 05.18	250	Baraques	0
Kortrijk	01.18 > 11.18	500	Couvent, église	8
Marke	01.18 > 09.18	500	Baraques	1
Oostkamp	03.18 > 04.18	100-200	Baraques	0
Rollegem	07.18 > 08.18	400	?	0
Tielt	01.18 > ?	300	Couvent	1
Staden	?	?	Baraques	0
Zedelgem (incl. Loppem)	12.17 > 03.18 > ?	?	Baraques	2
<b>BRABANT</b>				
Bruxelles	03.18 > 11.18	?	?	11
Landen	? > 09.18 > ?	26	Gare	0
Quenast	01.18 > 10.18	250	Usines	0
Vilvoorde*	10.18 > 11.18	?	Caserne	1
Lennik*	10.18 > 11.18	800	Écoles, églises	0
<b>HAINAUT</b>				
Acoz	02.18 > 05.18	40	Usines	6
Mons	01.18 > 10.18	?	?	12
<b>NAMUR</b>				
Andenne	02.18 > 11.18	80	Baraques	1
Bambois	? .18 > 11.18	?	Église	1
Olloy-sur-Viroin	02.18 > 07.18	200	Maisons	1
<b>LIEGE</b>				
Membach (Baelen)	01.18 > 10.18	?	Baraques	4
Liège	01.18 > 11.18	700	Citadelle	185
Neuville-Sous-Huy (Huy)	03.18 > ?	Plusieurs centaines	Château	1
<b>LUXEMBOURG</b>				
Libramont	03.18 > 11.18	400	Baraques	0
Halanzy	? > 08.18 > 11.18	111	Baraques	17
Musson	? > 08.18 > ?	60	École	0
Mochamps (Tenneville)	01.18 > 10.18 > ?	150	Baraques	1
Virton	03.18 > 11.18	100	Château	28
TOTAL : 36 localités		6332 (c. 7000)		383

Sources : compilation par l'auteur d'informations extraites des témoignages consultés et des bases de données nécrologiques De Namenlijst, Banca Dati dei Caduti e Dispersi 1<sup>a</sup> Guerra Mondiale, et de la Commonwealth War Graves Commission (Mons).

importante est organisée en 1928, ramèneront à neuf le nombre de cimetières contenant des carrés militaires italiens de la Première Guerre mondiale, nous avons dénombré au total près de 90 localités belges différentes où entre décembre 1917 et février 1919 des prisonniers italiens furent soit cantonnés, soit aperçus par des témoins, soit encore inhumés.

## Un groupe et sa taille

La dispersion géographique de ces prisonniers amène à se poser la question de leur nombre. Pour l'estimer, nous avançons une extrapolation à partir du nombre de morts enterrés en Belgique. En 2020, les cimetières belges comptent 548 stèles italiennes de la Grande Guerre<sup>15</sup>. Si on soustrait celles des soldats du 2<sup>e</sup> Corps d'Armée morts de maladie ou d'accident<sup>16</sup> entre novembre 1918 et février 1919, le nombre d'Italiens qui succombèrent en Belgique du fait de leur captivité s'éleva à 508, soit 93 % de toutes les dépouilles<sup>17</sup>. Il est alors possible de calculer le nombre total de prisonniers qui furent présents en Belgique en utilisant les taux de mortalité constatés parmi l'ensemble des prisonniers italiens détenus par leurs ennemis sur toute la durée du conflit. Les taux les plus cités sont 16 % et 12 %<sup>18</sup>.

Le nombre total de prisonniers italiens en Belgique se situerait alors respectivement entre 3175 et 4233. Une autre estimation plausible consiste à penser que le taux de mortalité parmi les compagnies de travail du front ouest fut moins élevé que sur les autres théâtres de la guerre. En effet, ce taux fut seulement de 8 %, voire 5,7 %, parmi les prisonniers italiens internés en Allemagne<sup>19</sup>. Selon cette hypothèse, le nombre total de prisonniers italiens envoyés en Belgique s'éleverait à 6350 ou 8860. Parmi eux figurent quelques-uns qui furent internés en France ou en Allemagne et qui transitèrent par la Belgique, soit lors de la retraite allemande de l'automne 1918, soit après leur libération des camps situés sur le territoire allemand. Enfin, le nombre de corps italiens rapatriés en Italie depuis la Belgique après la guerre fut minime, et ceux de prisonniers probablement nul<sup>20</sup>. Quant aux décès qui survinrent encore parmi les ex-prisonniers revenus dans leur pays, leur nombre n'est pas évaluable<sup>21</sup>. Ces éléments ne permettent donc pas d'imaginer un nombre de décès fort différent de celui que nous avons estimé.

Le même constat s'impose si l'on mobilise les témoignages des contemporains (tableau 1) : selon eux, le nombre de prisonniers italiens aperçus en Belgique avoisine les 7 000 individus. Compte

15. Anderlecht (3), Anvers (42), Gand (24), Houthulst (81), Ixelles (8), Liège-Robermont (346), Namur-Belgrade (15), Virton (28), auxquels il faut ajouter un corps dans une fosse commune de soldats allemands à Langemark (DRIES VANYSACKER ET ALII, *Ai nostri gloriosi morti...*, p. 17).

16. Par exemple, le capitaine Giacomo Tortora, de la Brigade « Napoli », consigne dans son journal qu'un soldat fut écrasé par un camion le 17 février 1919 et enterré le lendemain à Beauraing lors de funérailles solennelles (ALBERTO CASELLI LAPESCHI & GIANCARLO MILITELLO (cur.), 1918. *Gli Italiani sul fronte occidentale*, (Quaderni della Società Storica per la Guerra Bianca 9-10), Udine, 2007, p. 132).

17. Localités concernées et nombre de sépultures : Beauraing (1), Bertrix (1), Bièvre (14), Focant (1), Freux (2), Gedinne (1), Honnay (1), Paliseul (7), Saint-Hubert (2), Tillet (1), Vonêche (8), Winenne (1), soit 40 dépouilles.

18. GIOVANNA PROCACCI, *Soldati e prigionieri italiani...*, p. 168 ; LUCA GORGOLINI, in NICOLA LABANCA (dir.), *Dizionario storico della Prima guerra mondiale*, Bari-Roma, 2014, p. 147 ; MICHEL OSTENC, « Les prisonniers italiens de la première guerre mondiale », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 254/2, 2014, p. 35 ; CAMILLO PAVAN, *I prigionieri italiani...*, p. 95.

19. MARK SPOERER, « The Mortality of Allied prisoners of war and Belgian civilian deportees in German custody during the First World War: A reappraisal of the effects of forced labour », *Population Studies*, 60/2, 2006, p. 129 ; ALAN KRAMER, *Dynamic of Destruction. Culture and Mass Killing in the First World War*, Oxford, 2007, p. 65.

20. Seulement 16 corps de militaires italiens furent exhumés en Belgique et rapatriés en Italie ; les sépultures concernées « étaient groupées dans le Sud du Royaume, non loin de la frontière française », c'est-à-dire dans le secteur occupé par le 2<sup>e</sup> Corps d'Armée italien (BÉATRIX PAU, « Le transfert des corps des militaires italiens tombés en terre de France », *Cahiers de la Méditerranée*, 81, 2010, p. 226).

21. GIOVANNA PROCACCI, *Soldati e prigionieri italiani...*, p. 171 ; FABIO MONTELLA, 1918. *Prigionieri italiani in Emilia. I campi di concentramento per i militari italiani liberati dal nemico alla fine della Grande Guerra*, Modena, 2008, p. 122-127 ; ALESSIO FORNASSIN, « Analisi statistica dei soldati italiani deceduti durante o a causa della prigionia », in COSTANTINO CIPOLLA (cur.), *I prigionieri di guerra italiani negli Imperi centrali e la funzione di tutela della Croce Rossa Italiana*, Milano, 2020, p. 320-321.

tenu des imprécisions et omissions liées à de telles sources, le rapprochement avec l'extrapolation fondée sur le nombre de dépouilles a au moins le mérite d'indiquer une convergence en termes d'ordre de grandeur, laissant penser que l'une et l'autre sont raisonnablement plausibles. Dans ce cas, le contingent de prisonniers présents en Belgique (disons 6.000 hommes) représenterait approximativement un centième des 600.000 prisonniers italiens de la Grande Guerre, un vingtième du nombre d'entre eux (évalué à 130 000) qui furent détenus par les Allemands et un sixième du contingent envoyé sur le front ouest, estimé à 38 000<sup>22</sup>. La présence des prisonniers italiens sur le sol belge représente donc une forme de captivité militaire qui s'avère différente, quantitativement et géographiquement, du séjour prolongé dans les camps de masse implantés en pays ennemis : Jones parle de « deux systèmes distincts » de captivité durant la Grande Guerre, estimant que le « système largement séparé » des compagnies de travail a constitué environ 16 % du nombre total des prisonniers de guerre détenus par l'Allemagne<sup>23</sup>. Les sections suivantes examinent les traits de ce système de captivité détachée, tel qu'il a concerné les prisonniers italiens envoyés en Belgique.

## II. Le déploiement des prisonniers italiens dans son contexte militaire et politique

Les prisonniers italiens arrivent le long du front occidental en deux vagues successives. La pre-

mière a pour origine un accord établi entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie annoncé au Reichstag le 9 novembre 1917, prévoyant que la moitié des 300 000 soldats italiens capturés lors du *Wunder von Karfreit* (« miracle de Caporetto ») sera transférée en Allemagne<sup>24</sup>. Cela constitue une importante nouveauté, puisque jusque-là moins d'un millier de soldats italiens y étaient détenus<sup>25</sup>. Cet apport de bras inattendu soulage l'Allemagne où la pénurie de main-d'œuvre se fait fortement sentir en cette quatrième année de guerre. Berlin envisageait d'étendre l'obligation du service auxiliaire national aux femmes et aux jeunes hommes de 15 à 17 ans ; l'accord sur les prisonniers italiens permet d'annoncer que ces mesures pouvaient être reportées<sup>26</sup>. Le 12 novembre 1917 est émise la circulaire n°233 ordonnant la constitution de 22 compagnies de travail pour prisonniers de guerre italiens (*Kriegsgefangenen-Arbeits-Kommandos*) comptant 500 hommes chacune. Affectées à l'un ou l'autre corps d'armée, elles sont encadrées par des *Landsturm-Bewachungs-Kompagnien* et relèvent de l'autorité d'une *Gefangenen-Inspektion*, elle-même incluse dans une *Etappen-Inspektion*<sup>27</sup>.

Le transfert des prisonniers italiens vers l'Allemagne puis vers le front occidental constitue ainsi un « système rationalisé de régulation du mouvement » de ces hommes. Il est rationalisé, au sens strict du terme, dans la mesure où il était imprévu mais s'organisa rapidement. Imprévu dans son volume, il l'était également dans son

22. WILHELM DOEGEN, *Kriegsgefangene Völker. Band I. Der Kriegsgefangenen Haltung und Schicksal in Deutschland*, Berlin, 1921, p. 28 ; HEATHER JONES, « The Final Logic of Sacrifice? Violence in German Prisoner of War Labor Companies in 1918 », *The Historian*, 68/4, 2006, p. 778.

23. HEATHER JONES, « A Missing Paradigm? Military Captivity and the Prisoner of War, 1914-18 », in *Immigrants & Minorities*, 26/1-2, 2008, p. 30.

24. *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, 10 novembre 1917, p. 4 ; *L'Echo de Paris*, 12 novembre 1917, p. 1 ; *Le Petit Journal*, 12 novembre 1917, p. 2.

25. WILHELM DOEGEN, *Kriegsgefangene Völker...*, p. 28 ; LUCA GORGOLINI, « I prigionieri di guerra », p. 148.

26. *Le Voltaire*, 13 novembre 1917, p. 2. Sur l'histoire du service civil auxiliaire en Allemagne ('Hilfsdienstgesetz') et les importants débats politiques et syndicaux qu'il a engendrés durant la guerre, voir ROBERT B. ARMESON, *Total Warfare and Compulsory Labor. A Study of the Military-Industrial Complex in Germany during World War I*, The Hague, 1964, ou GERALD D. FELDMAN, *Army, Industry and Labor in Germany 1914-1918*, Princeton, 1966. Aucune de ces études ne mentionne l'accord sur les prisonniers italiens.

27. HERMANN CRON, *Die Organisation des deutschen Heeres im Weltkrieg*, Berlin, 1923, p. 164 ; HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War in the First World War. Britain, France and Germany, 1914-1920*, Cambridge, 2011, p. 176 ; FRANS DESCAMPS, JAN VANCOILLIE & LUC VANDEWEYER, *Ten oorlog met schop en houweel. Bijdragen over de hulp troepen van de geene van het Belgische, Duitse en Britse leger tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Leper, 2009, p. 40.

principe. L'accord signé entre les deux alliés victorieux en atteste : a priori, les prisonniers italiens « appartenaient » à leur ennemi héréditaire, l'Autriche-Hongrie, et non à l'Allemagne, venue uniquement lui prêter main forte dans une opération militaire ponctuelle. Mais Berlin profite immédiatement de cette opportunité, et l'intègre dans ses intérêts matériels (obtention de main-d'œuvre), politiques (argument face à l'opinion publique allemande) et symboliques (supériorité exemplaire de l'armée allemande). D'un point de vue logistique, le transfert à l'arrière du front de compagnies de prisonniers emprunte un modèle appliqué à grande échelle depuis 1916 par toutes les nations belligérantes. Son application aux prisonniers français et britanniques engendra néanmoins des difficultés diplomatiques sérieuses en 1917, qui débouchèrent sur le principe mutuellement accepté de ne pas employer de prisonniers militaires à moins de 30 kilomètres du front, lequel fera l'objet d'une convention franco-allemande signée à Berne le 7 mars 1918<sup>28</sup>. Mais de tels accords n'existaient pas avec les autres nations : ainsi, des prisonniers russes (depuis 1915), roumains (depuis 1916), portugais (depuis 1917) et italiens (à partir de décembre 1917) furent envoyés dans les territoires occupés de France et de Belgique ainsi qu'en Alsace-Lorraine, sans aucune restriction quant à la nature des travaux effectués ou à la distance par rapport à la ligne de feu. En septembre 1918, pour l'ensemble des zones d'armées du front occidental, ces commandos représentent une force de travail estimée par les Allemands à 177 600 hommes<sup>29</sup>.

À cette « technologie infrastructurelle » rodée s'ajoute une machine discursive axée sur le mépris. Si les prisonniers italiens espéraient trouver chez les soldats allemands une haine moins

féroce que chez leurs ennemis héréditaires, ils furent vite confrontés au dédain et à la brutalité de leurs nouveaux gardiens. L'attitude des autorités italiennes ne sera pas moins avilissante : le généralissime Cadorna publie le 28 octobre 1917 un bulletin dans lequel il dénonce les soldats qui « ont vilement battu en retraite, sans combattre et qui se sont ignominieusement rendus à l'ennemi »<sup>30</sup>. Annoncé quelques jours plus tard par la presse allemande et française, le transfert en Allemagne de la moitié des prisonniers italiens est censuré dans la presse italienne : un entrefilet dans *La Stampa* du 13 novembre 1917 cite *L'écho de Paris* au sujet des débats au Reichstag du 9 novembre ; mais alors que *L'écho* écrivait que « le gouvernement [allemand] n'insisterait pas pour l'adoption de cette mesure [l'extension du service auxiliaire aux citoyens de 15 à 17 ans] s'il était possible de remplacer ces jeunes gens par les nouveaux prisonniers italiens », on lit dans *La Stampa* que « le Gouvernement [allemand] n'insisterait pas pour l'adoption de la mesure s'il était possible de remplacer ces jeunes gens », sans autre précision. Du côté de l'Entente, la nouvelle alimente un discours défaitiste. Le 30 décembre, le quotidien belge *La Métropole*, édité à Londres, relaie l'avis de spécialistes britanniques selon lequel « le maximum de renforcements [allemands] atteindra 500.000 hommes, sans préjudice des hommes qui seront libérés du fait de l'emploi des prisonniers italiens dans les mines et du retour des prisonniers allemands de Russie ». Le même jour, à Paris, Abel Ferry, Délégué au contrôle parlementaire aux Armées, déclare avec amertume : « Nous avons désiré 100.000 travailleurs italiens pour l'organisation de notre front. Nous ne les avons pas obtenus. Mais les Allemands ont pris 150.000 Italiens qui travaillent sur notre front à notre détriment »<sup>31</sup>.

28. ODDON ABBAL, « La captivité durant la Grande Guerre. Les repréailles de 1917 », *Histoire et Défense*, 33/1, p. 73-86 ; FRÉDÉRIC MÉDARD, *Les prisonniers en 1914-1918. Acteurs méconnus de la Grande Guerre*, s.l., 2010.

29. Obertkommandos des Heeres, *Der Weltkrieg 1914 bis 1918. Die militärischen Operationen zu Lande*, Vierzehnter Band, Berlin, 1944, Beilage 41 ; HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War...*, chapitres 3 et 4 ; JEAN NOUZILLE, *Le calvaire des prisonniers de guerre roumains en Alsace-Lorraine 1917-1918*, Bucarest, 1991.

30. JULIEN SAVORI, *L'autre armistice. Villa Giusti, 3 novembre 1918, l'armistice entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie*, Tours, 2019, p. 59.

31. *La Métropole*, 30 et 31 décembre 1917, p. 1 ; ABEL FERRY, « Compte rendu de la mission de M. Abel Ferry à l'Armée d'Italie pour les Commissions de l'Armée et du Budget », in *La Guerre vue d'en bas et d'en haut (Lettres, Notes, Discours et Rapports)*, Paris, Grasset, 1920, p. 215.



Carte postale illustrée d'un cliché officiel de l'armée austro-hongroise montrant une masse de soldats italiens faits prisonniers lors de « l'offensive victorieuse sur l'Isonzo » en octobre 1917. Plusieurs cartes-photos de ce type furent éditées à des fins de propagande militaire. La légende précise : « La percée à Flitsch. Les Italiens capturés devant Flitsch sont répartis en régiments ». Située à 15 kilomètres au nord de Caporetto (Kobarid), Flitsch (Bovec en slovène, Plezzo en italien) est une localité (aujourd'hui slovène) bordant l'Isonzo, au pied du célèbre sommet du Rombo, haut-lieu italien de la « guerre blanche ». Ces prisonniers seront transférés pour une moitié en Autriche-Hongrie, et pour une autre en Allemagne. Plusieurs milliers d'entre eux termineront leur périple en Belgique, entre décembre 1917 et mars 1918. (ni éditeur, ni date ; carte non circulée ; collection de l'auteur)

Les premiers contingents de prisonniers italiens arrivent en décembre 1917 en Belgique : leurs points de chute sont Aartrijke, Bekegem, Izegem, Muizen et Tielt. Le déploiement se poursuit en janvier et février 1918. La première semaine de janvier, 250 prisonniers arrivent à Jabbeke, 1000 à Courtrai et d'autres encore à Marke. Dans la seconde quinzaine, ils s'installent à Anvers, Quenast et Andenne. En février, on note des arrivées à Bruges, Acoz et Olloy-sur-Viroin. Les derniers contingents (*Italiener Kommando I & XII*) sont déployés dans les Flandres à la fin de mars 1918<sup>32</sup>. Dans une lettre datée du 9 septembre 1918, des prisonniers qui signent comme étant « les Italiens de Moschamps » décrivent brièvement le parcours qui les a menés en janvier de la même année au cœur de la forêt ardennaise, à quelques encablures de la Barrière de Champlon : « À partir du jour où nous avons eu le malheur de tomber entre les mains de l'ennemi comme prisonniers de guerre (octobre 1917), c'était comme si nous étions tombés au fond d'un gouffre. Dès les premiers jours, nous avons commencé à remarquer qu'ils nous traitaient de manière hostile. Nous avons été transportés en Bavière et nous y avons passé trois mois d'hiver, ce qui a été notre perte ; une petite miche de pain toutes les 24 heures, divisée entre sept personnes, et rien d'autre qu'un peu d'herbe bouillie dans de l'eau ordinaire comme nourriture. Le 22 janvier de cette année, nous sommes arrivés dans ce campement, qui est toujours le nôtre aujourd'hui. Notre esprit s'est mis à espérer que ce déménagement apporterait une certaine amélioration. Hélas ! Sept mois ont passé et nos espoirs se sont évanouis comme la brume au soleil. »<sup>33</sup>

Une seconde vague de prisonniers italiens arrive un peu plus tard, par suite d'un nouvel accord

entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Dans une lettre adressée le 15 décembre 1917 à l'état-major austro-hongrois, Ludendorff, général en chef des armées allemandes, s'inquiète des conséquences d'un futur échange des prisonniers russes et allemands discuté dans les négociations de paix qui sont en cours avec la Russie. Dans ce cas, l'Allemagne perdrait un volume de main-d'œuvre d'environ un million d'hommes, ce qui est inacceptable pour elle. Ludendorff propose alors de négocier un étalement dans le temps de cet échange de prisonniers, mais aussi d'obtenir de l'Autriche-Hongrie la cession de travailleurs militaires et de prisonniers italiens, dont le nombre est désormais pléthorique. Cette seconde vague de transfert s'organise donc de manière bien différente de la première : l'improvisation a laissé place à l'anticipation et à la planification. C'est que les paramètres de l'équation ont changé depuis le mois précédent, l'évolution diplomatique sur le front oriental augurant la diminution, voire la disparition, d'une ressource essentielle à l'effort de guerre allemand : la main-d'œuvre russe. D'ailleurs, dans l'intérêt des négociations en cours avec la Russie, l'état-major allemand ordonne le 10 janvier 1918 que les prisonniers russes détachés sur le front ouest soient rapatriés dans des camps en Allemagne et remplacés par des prisonniers d'autres nationalités<sup>34</sup>. Ainsi, dans cette situation pressante, les Autrichiens acceptent le 16 février 1918, après un premier refus, de conclure un accord. Les détails en sont réglés lors d'une réunion à Bad Homburg le 22 février. Vienne mettra à disposition de Berlin 70 compagnies de travailleurs prisonniers, composées chacune de 200 hommes, soit 14 000 prisonniers italiens au total, auxquels s'ajoutent également 20 compagnies de travaux autrichiennes (*Baukompanien*) de 100 hommes chacune. Ces compagnies sont déployées sur le

32. JAN VANCOILLIE & KRISTOF BLIECK, *Defending the Ypres Front 1914-1918. Trenches, Shelters & Bunkers of the German Army*, Barnsley, 2018, p. 196.

33. « *Dal giorno in cui fummo colti dalla sfortuna di cadere nelle mani del nemico, quali prigionieri di guerra (ottobre 1917) fu come fossimo precipitati nel profondo di un abisso. Sin dai primi giorni cominciai a notarsi il loro ostile trattamento verso di noi. Fummo trasportati in Baviera e colà fecimo tre mesi d'inverno che furono addirittura la nostra rovina ; un piccolo pane ogni 24 ore diviso in sette persone, e come vivanda non altro che un po' d'erba bollita nell'acqua semplicemente. Il 22 di gennaio del corrente anno, arrivammo a questa dimora che tutt'ora si stà. La nostra mente cominciai a sperare in questo traslocamento un po' di miglioramento. Ahimè ! Ormai trascorsero sette mesi e le nostre speranze sfumarono come nebbia al sole.* » (Musée Juif de Belgique [MJB], *Fonds Errera*, boîte 28), traduction de l'auteur.

34. HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War...*, p. 177.

front occidental entre le 12 et le 23 mars 1918, soit un mois à peine après la conclusion de l'accord austro-allemand. Elles relèvent toutes de l'autorité de la *Kriegsgefangenenstation C*, qui installe ses quartiers au bord de la Meuse près de Huy dans le château de la Neuville, propriété de la famille du Prince de Ligne<sup>35</sup>. Le soldat Emilio Zappellini fait partie de cette vague : capturé le 9 novembre 1917 à Villanova di Longarone, sur le Piave, lors de la grande retraite des armées italiennes, il est envoyé dans le camp de détention d'Ostffyasszonyfa en Hongrie, puis est transféré en janvier 1918 dans celui de Bučáč en Galicie (Ukraine actuelle). En mars, nouveau transfert, mais vers le front occidental cette fois : après un voyage de 1700 kilomètres dont la dernière halte est la ville de Metz en Lorraine allemande, il arrive fortement affaibli à Libramont, en Belgique, dont il ne quittera pas le sol avant l'armistice.

À notre connaissance, cette seconde vague de transferts n'a pas soulevé de réactions publiques comme l'avait fait la première. Il faut dire que, des deux côtés du front occidental, on attendait une grande offensive allemande qu'on savait imminente, car publiquement annoncée<sup>36</sup>. Elle sera déclenchée le 21 mars en Picardie, et permettra aux Allemands de percer les lignes britanniques sur un profondeur de plus de 50 kilomètres. Il faudra attendre les mois suivants pour voir apparaître des récriminations officielles au sujet du traitement réservé aux prisonniers de guerre italiens dans les territoires occupés. En avril 1918, à Rome, le délégué du gouvernement italien déclare devant le parlement qu'il « a protesté, à répétées fois, par l'entremise de la Suisse, contre le traitement inhumain appliqué aux prisonniers italiens internés en Allemagne »<sup>37</sup>. Mais derrière ces déclarations politiques se cache un refus obstiné des

autorités militaires de leur venir en aide. Depuis Caporetto, l'état-major italien interdit strictement tout envoi de colis aux prisonniers détenus en Allemagne. En février 1918, il autorise néanmoins la Croix-Rouge à leur fournir des vivres, prolongeant l'interdiction pour les envois par les familles. En mars et avril, les frontières sont fermées et plus aucun convoi ne les franchit. Il faut attendre l'été pour que des paquets circulent à nouveau, comme en atteste, entre autres, le témoignage de Zappellini (il reçoit ses premiers paquets en août et son premier télégramme en septembre 1918). Contrairement à ses homologues français, britannique et allemand, le pouvoir militaire italien restera intraitable jusqu'à l'armistice : il n'organisera aucune aide pour ses soldats prisonniers de l'ennemi<sup>38</sup>.

### III. Exilés et exploités en territoires occupés

Nous tenterons de caractériser l'expérience des prisonniers italiens sur le sol belge en examinant deux de ses aspects : celui, strictement militaire, des travaux et déplacements auxquels les prisonniers étaient contraints, et celui de leurs rapports avec les populations civiles belges, appartenant à un pays allié occupé par un ennemi commun.

#### Une exploitation intensive de la main-d'œuvre italienne

##### Types de localisations et de travaux

Toutes les compagnies de prisonniers sont soumises à un régime de travail particulièrement sévère, et les tâches qu'elles exécutent apparaissent fort variées : installation de baraquements, construction et réparation de lignes de chemins

35. JEAN-CLAUDE LAPARRA, *Le prix d'une alliance. Les Austro-Hongrois sur le front ouest 1914-1918*, Louviers, 2002, p. 87-89. L'arrivée de ces compagnies au château de la Neuville est attestée par Jean Schaefer, un commerçant de Huy (*La ville de Huy sous l'occupation allemande, 1914 à 1918*, Huy, 1922, p. 255).

36. GERD KRUMEICH, *L'impensable défaite. L'Allemagne déchirée 1918-1933*, Paris, 2019, p. 77.

37. *La Liberté*, 27 avril 1918, p. 3.

38. GIOVANNA PROCACCI, « Les causes de la forte mortalité des prisonniers de guerre italiens en Allemagne et en Autriche au cours des deux guerres mondiales », in Sylvie Caucanas, Rémy Cazals & Pascal Payen (dir.), *Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, 2003, p. 127-130 ; JOHN GOOCH, *The Italian Army and the First World War*, Cambridge, 2014, p. 272-275.

de fer ou de tramway, travaux forestiers, érection d'ouvrages et de dispositifs défensifs, entretien et réparation de routes, déblaiement de terrains bouleversés ou de bâtiments dévastés, occupation dans des carrières, mines, aciéries ou forges, chargement et déchargement de péniches, manutention dans les gares, les *Pionierparken* (dépôts de matériel) ou *Proviantamt* (magasins des vivres militaires), ou encore aménagement de terrains d'aviation. La liste n'est probablement pas exhaustive, mais indique clairement que les prisonniers italiens pouvaient être employés partout où la main-d'œuvre manquait. Dans plusieurs de ces lieux, ils côtoient (ou remplacent) des prisonniers russes, français ou britanniques, mais chaque compagnie de prisonniers reste composée de soldats d'une même nationalité. Il arrive aussi qu'ils exécutent leurs tâches aux côtés de travailleurs civils, notamment dans les Flandres. S'il est incontestable que toutes les compagnies de travail de prisonniers italiens furent mises au service de l'effort de guerre allemand, il est tout aussi évident que les régions où elles furent affectées constituaient des environnements différents les uns des autres. Trois configurations peuvent être distinguées.

*En zones d'étapes.* Un premier ensemble de prisonniers italiens se retrouve à proximité directe du front, dans les coulisses de théâtres d'affrontements majeurs, principalement à Courtrai et Roulers, devant Ypres, et à Virton, base arrière du champ de bataille de Verdun<sup>39</sup>. Ils sont débarqués en grand nombre dans les districts des étapes (*Etappen-Gebiet*) de la 4<sup>e</sup> armée allemande, de Tournai et d'Arlon, puis sont répartis en différents lieux pour effectuer des travaux de soutien. En Flandre occidentale, plusieurs compagnies italiennes travaillent dans la zone d'opération (*Operationsgebiet*) couvrant 25 kilomètres depuis

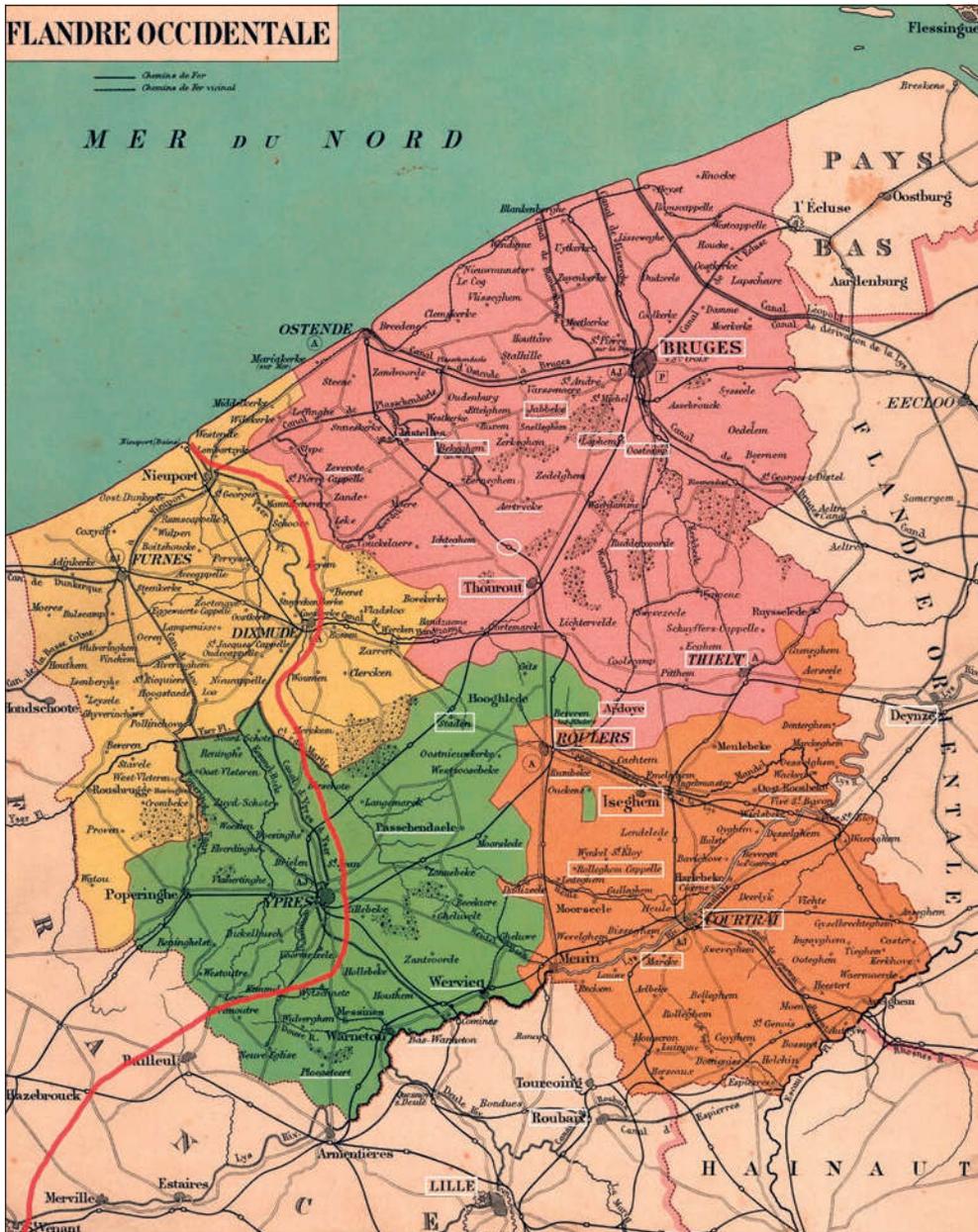
la ligne de front<sup>40</sup>. Par exemple, certaines sont cantonnées à Staden et Moorslede, situés à moins de dix kilomètres de Poelkapelle où passe la ligne de front du saillant d'Ypres, et effectuent de la manutention dans des dépôts de munitions. Il en va de même à Roulers, devenue « ville morte » : des prisonniers italiens sont employés pour emporter les pièces de bois provenant des toitures soufflées par les obus britanniques. Certains affirment qu'ils servirent également à l'exhumation et au transport de corps de soldats allemands enterrés à proximité de la ligne de feu. En indiquant sur une carte les localités où la présence de compagnies italiennes est avérée (lieux de cantonnement, de travail et de décès), on constate que la province est presque entièrement couverte, et cela jusqu'à quelques kilomètres du front. Il se confirme donc que l'armée allemande ne respectait pas les conventions internationales en matière de traitement des prisonniers de guerre, et qu'elle faisait un usage intensif de cette main-d'œuvre<sup>41</sup>.

*Les nœuds logistiques.* Intimement liés aux zones précédentes, mais parfois plus distants du front, ces lieux ont une importance stratégique majeure car ils permettent l'approvisionnement du front en hommes et en matériel. Ils sont l'objet d'investissements importants de la part des Allemands, mais aussi la cible régulière de bombardements par l'aviation alliée. Les travaux sont donc nombreux, allant de la manutention de matériel dans les gares ou les ports à la construction, l'entretien et la réparation des voies de communication (routes, canaux, voies ferrées ou terrains d'aviation). Les localités ici concernées sont Izegem, Tielt, Jabbeke, Oostkamp, Muizen, Bruxelles ou Libramont. On peut y ajouter Deinze (où les prisonniers affectés au déchargement des trains logent dans les ateliers Liebaert, la célèbre fabrique de lingerie), Zedelgem (où deux Italiens, exploités

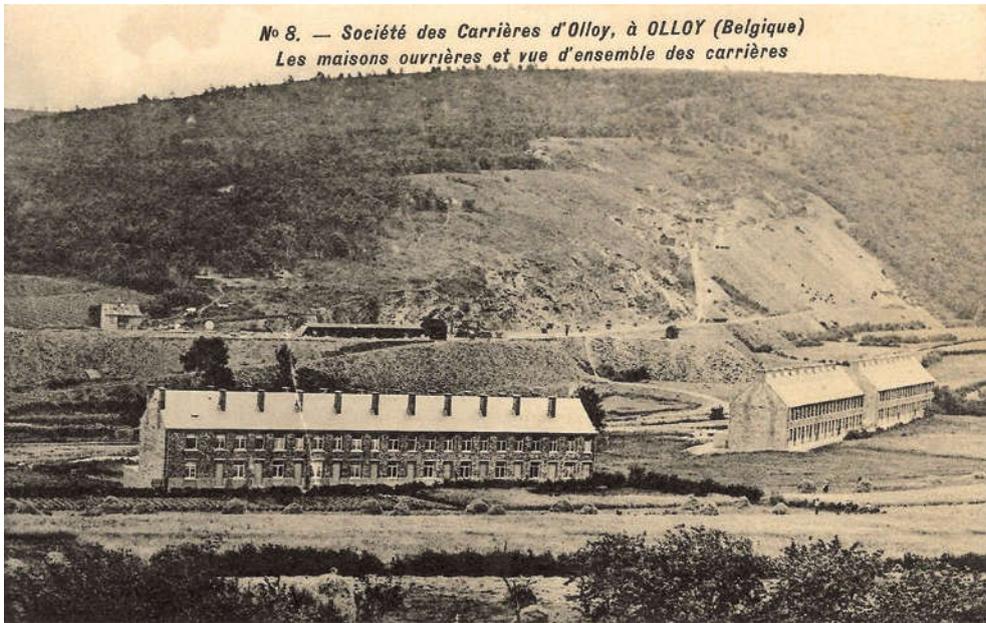
39. SOPHIE DE SCHAEFDRIJVER, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, 2004 [1997], p. 237.

40. Voir la carte « Etappengebiet (1915-1918) » de l'Atlas historique de la Wallonie (<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/atlas/etappengebiet-1915-1918#.YUrVn3068dU>) et SEBASTIAAN VANDENBOGAERDE, *Een kijk op de administratiefrechtelijke organisatie van het "Etappengebied" tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Masterproef, Universiteit Gent, 2010.

41. Selon l'article 6 du *Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre* annexé à la Convention IV de La Haye du 18 octobre 1907, un « état peut employer, comme travailleurs, les prisonniers de guerre, selon leur grade et leurs aptitudes. Ces travaux ne seront pas excessifs et n'auront aucun rapport avec les opérations de la guerre ».



Carte de Flandre occidentale indiquant les localités où des prisonniers de guerre italiens furent internés (rectangles blancs), inhumés ou aperçus par des témoins (soulignements blancs), entre décembre 1917 et novembre 1918. Le rond blanc indique la gare de Wijnendaele (localité non mentionnée sur la carte). Le trait rouge marque la position approximative de la ligne de front en mars 1918. Carte extraite du *Nouvel atlas de Belgique à l'usage des écoles et des familles*, Bruxelles, s.d. (avant 1914), échelle 1/320.000, adaptée par l'auteur.



*Olloy-sur-Viroin : les maisons ouvrières construites en 1912 par la Société des carrières d'Olloy exploitant le site en arrière-plan. Des prisonniers italiens y furent logés de février à juillet 1918. Deux jours après leur arrivée, « leur camp fut entouré d'un haut réseau de fil de fer barbelé », selon le témoignage de Joseph Chot (1871-1952), écrivain régionaliste habitant le village. Ces maisons existent encore actuellement : elles sont situées dans la rue du Nestry (carte postale non circulée ; édit. E. Thomas-Dalcq, Couvin, s.d. ; collection de l'auteur).*

dans un dépôt de munitions, reçoivent l'extrême onction de la main du pasteur Frederik T. Ronse) et Marke (où les prisonniers militaires travaillent à la construction de lignes de trams).

*Les sites extractifs isolés.* Enfin, des prisonniers italiens sont également affectés à l'activité d'extraction de ressources naturelles, principalement dans des carrières et des forêts. Ces lieux plus clairsemés sont situés au-delà des zones d'étapes, à l'écart de centres stratégiques. Outre les scieries des Ardennes (Mochamps, Hertogenwald) fournissant le bois nécessaire à la construction des tranchées et des baraques, cette catégorie inclut les carrières de Quenast et d'Olloy-sur-Viroin ainsi que diverses exploitations du pays d'Andenne. Les prisonniers italiens n'y sont pas affectés par hasard : ces établissements, dont les produits sont essentiels à l'effort de guerre allemand, sont en manque de main-d'œuvre soit à la suite de leur mise sous séquestre, soit du fait qu'ils n'existaient tout simplement pas avant la guerre (exploitation des forêts domaniales de l'Hertogenwald septentrional et de Freyr à Mochamps). Le travail est ici de nature très spécifique, et les circulations extrêmement réduites. Si les prisonniers y connaissent les mêmes misères que dans les autres situations (faim, froid, maladie), ils ne craignent pas les bombes mais les coups de leurs gardiens. À Olloy-sur-Viroin, le prisonnier Giemto Chucioti aurait été frappé à mort par un soldat allemand. C'est là aussi que le prisonnier Mario Bosisio, après avoir tenté de se suicider en se jetant sous un train, est battu et humilié par ses gardiens<sup>42</sup>. En octobre

1918, à Libramont, le soldat Enrico Jasoli, monté sur le toit d'une baraque de son campement pour y réparer la toile goudronnée, aurait été abattu d'un coup de revolver par un garde autrichien<sup>43</sup>.

Contrairement à la situation en France<sup>44</sup>, les prisonniers italiens ne semblent pas avoir été affectés en grand nombre comme ouvriers d'usines. Leur mise au travail dans la *Puntfabriek*, l'usine de tréfilage de Gentbrugge, reste incertaine (contrairement à l'utilisation de prisonniers russes), et leurs tâches dans les établissements sidérurgiques de Moncheret à Acoz ne sont pas connues avec précision (il est possible qu'ils aient travaillé dans la carrière de grès située juste en face); mais il est établi, en revanche, qu'ils démantelèrent le site dans les mois précédant l'armistice, comme ils le firent à Halanzy, Musson et Sclaigneaux<sup>45</sup>. Enfin, nous n'avons recensé aucun cas de compagnies affectées à des travaux agricoles (hormis les exploitations forestières de l'Hertogenwald et de Mochamps), contrairement à la situation en France, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, où cette affectation était fréquente.

### Et des déplacements, tout autant

Il semble que les compagnies de prisonniers italiens soient restées durant cette période dans leurs lieux d'affectation initiaux, pour une très large majorité d'entre elles. Quelques cas font exception : les prisonniers italiens quittent le camp d'Oostkamp le 25 avril 1918 (soit deux mois après leur arrivée) et celui de Jabbeke le 27 mai pour des destinations inconnues, et ceux internés à

42. MARIO BOSISIO, « Tinto di suicidarmi », *La grande guerra 1914-1918*, <https://espresso.repubblica.it/grandeguerra/index.php?page=estratto&id=340>; Archivio diaristico nazionale di PIEVE SANTO STEFANO, « La Via Crucis di un prigioniero », in LORENZO COLANTONI & RICARDO VENTURI, *Italiani del Belgio*, Roma, 2017, pp. 166-171.

43. Lettre datée du 20 octobre 1918 adressée à Isabella Errera (Bruxelles) par Arthur Pandozzi (Namur) (MJB, *Fonds Errera*, boîte 28).

44. SERGE BONNET, *L'Homme du fer*, Metz, 1975, p. 190; GÉRALD ARBOIT, « L'utilisation de prisonniers de guerre russes dans l'industrie ferrifère de la Lorraine allemande pendant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 202/203, 2002, p. 71; RENÉ WALTHER, *Pechelbronn. L'histoire du plus ancien site pétrolier français*, Strasbourg, 2007, p. 184.

45. MARIA DE WAELE, RIKA DELTOUR, ANJA HELLEBAUT & KRIS UYTTERSROT, *Gand, ville occupée 1914/1918*, [https://stamgent.be/fr\\_be/digi-expos/gent-bezette-stad](https://stamgent.be/fr_be/digi-expos/gent-bezette-stad); ALAIN GUILLAUME, « La carrière de grès à Acoz », mars 2019, <https://acozblog.com/2019/03/24/la-carriere-de-gres-a-acoz/> (consulté le 19 septembre 2021); JEAN-FRANÇOIS ECK & JEAN HEUCLIN (dir.), *Les bassins industriels des territoires occupés 1914-1918*, Valenciennes, 2016; CHARLES DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, *L'industrie belge pendant l'occupation allemande 1914-1918*, Paris/New Haven, 1927; « La destruction des usines belges par les Allemands », *L'événement illustré*, 31 mai 1919, n° 188, p. 260.

Muizen et à Olloy sont transférés à Anvers en juillet 1918. Les motifs de ces départs restent inconnus à ce jour ; sans doute sont-ils liés à des besoins de main-d'œuvre particuliers du côté allemand.

Durant cette période de stabilité qui s'étend de janvier à septembre 1918, les compagnies de prisonniers peuvent connaître deux types de circulations. Certaines sont cantonnées sur des sites de travail fixes (dépôts, carrières ou exploitations forestières), sans effectuer de déplacements extérieurs, à l'exception de quelques sorties occasionnelles. D'autres compagnies, en revanche, sont internées dans des lieux à partir desquels elles rayonnent dans un périmètre variable, selon les tâches à effectuer. Il y a d'abord le passage quotidien des prisonniers dans les rues de grandes villes, rapporté par plusieurs témoins, dont par exemple Mademoiselle Heupgen, cette Montoise qui « voyait passer chaque matin devant chez elle une pitoyable théorie de prisonniers italiens conduits par une chiourme autrichienne qui les fouillait d'une sorte de knout à longue et terrible lanière »<sup>46</sup>. De même, Zappellini, envoyé à Liège en juin 1918, effectue tous les jours avec son peloton un trajet d'environ une heure à travers la ville pour rejoindre les bords de Meuse, et y effectuer le chargement de péniches. En dehors des agglomérations, les témoignages indiquent que les prisonniers pouvaient parcourir des distances de cinq à quinze kilomètres pour rejoindre des lieux de travail. Par exemple, la jeune Maria Despodt a vu en 1918 des prisonniers italiens travailler entre Leffinge et Zevekote, où elle habitait ; leur camp était probablement celui de Bekegem, à une quinzaine de kilomètres, le plus proche parmi ceux dont nous avons connaissance<sup>47</sup>.

L'importante dispersion géographique des compagnies de travail italiennes fut encore accrue par la

pratique qui consistait à envoyer les prisonniers gravement malades dans des hôpitaux militaires, ou de les colloquer dans des prisons en cas de punition. Ainsi, le cimetière communal de Tournai compte 42 tombes de soldats italiens décédés à l'hôpital militaire et qui étaient employés sur le front des Flandres, d'où ils étaient évacués lorsque la maladie les rendait incapables de travailler. Il en a été de même avec les prisonniers détenus à Libramont où, durant l'hiver, plusieurs seront portés à l'hôpital de Virton<sup>48</sup>. De son côté, la Citadelle de Liège constitue la plaque tournante principale dans le dispositif de migration massive de prisonniers de guerre : c'est là que sont véritablement parqués, de manière plus ou moins temporaire, ceux d'entre eux qui ne peuvent être exploités dans les compagnies de travail actives sur les territoires belge et français. Par ailleurs, les prisonniers pouvaient – paradoxalement – être envoyés en prison pour une durée temporaire en cas de peine disciplinaire. Un civil relate en octobre 1918 avoir vu quinze prisonniers italiens qui passaient à Namur « sortis de la prison d'Huy et partis pour le front pour travailler »<sup>49</sup>. De son côté, le bersagliere Zappellini passera onze jours au cachot à Namur en mai 1918 pour avoir simulé la maladie.

## Proximités et compassions civiles

À côté de ces circulations proprement militaires, le séjour des prisonniers italiens s'accompagna de diverses formes de relations avec les populations civiles. Après l'événement que constitue à l'échelle locale l'arrivée d'un nouveau contingent de prisonniers, vont apparaître entre ces deux groupes plusieurs types d'échanges, rendus matériellement possibles par leur proximité prolongée. En effet, les lieux où logent et travaillent les prisonniers sont pour la plupart situés au cœur ou en

46. GEORGES JOURET, *Histoire de l'Occupation allemande en Belgique*, Mons, s.d., p. 182.

47. MARIA DESPODT, « De Italiaanse krijgsgevangenen uit Zevekote », in *Gestella Krantje*, 27/3, 2005, p. 85.

48. Prisonniers italiens à Libramont, à Halanzy et à Musson. Rapports transmis au St-Siège le 3 septembre 1918 (Archives de l'évêché de Namur, *Fonds Schmitz*, S1-2, Correspondance de Mgr Heylen, notes et copies de documents, pour la période 1914-1918, p. 648).

49. Lettre datée du 20 octobre 1918 adressée à Isabella Errera (Bruxelles) par Arthur Pandozzi (Namur) (MJB, *Fonds Errera*, boîte 28).

bordure immédiate de centres habités. Trois catégories de relations ont pu être observées, au sein desquelles les acteurs belges avaient sans doute pour point commun d'être animés d'un élan de proximité patriotique avec ces soldats étrangers qui avaient combattu l'Allemagne (laquelle continuait à leur infliger de terribles souffrances sur le sol belge, cette « prison commune » à tous les civils), norme morale inverse de l'obligation de « distance patriotique » marquant les relations avec l'occupant<sup>50</sup>.

### Un commerce informel... et dangereux

La première relève d'un commerce informel. Plusieurs témoignages évoquent le geste spontané d'adultes ou d'enfants donnant de la nourriture aux prisonniers affamés (à Tielt, Bekegem, Marke, Loppem ou Malines par exemple). Dans cette « société de privation » qu'est la Belgique occupée, la figure famélique du prisonnier italien ravive un sentiment d'injustice fortement prégnant depuis 1914; et comme « l'idée que chacun doit faire des sacrifices est largement répandue dans la population », on peut comprendre la multiplication de ces gestes de solidarité, autant que leur importance symbolique<sup>51</sup>. Dans certains cas, ces pratiques revêtent même une certaine régularité, civils et prisonniers inventant des stratagèmes pour déjouer la surveillance des gardiens. À Oostkamp, des femmes et des enfants déposent de la nourriture le long de la rue, afin que les prisonniers puissent la ramasser en passant. À Loppem, un atelier clandestin installé dans la maison de la famille Coppitiers « produit avec diligence des pantalons, des chemises et des sabots à partir de toutes les chutes envoyées de Bruges et des environs. Ces choses sont ensuite remises aux prisonniers en secret. Toute la population

s'efforce de les aider, malgré la rareté de la nourriture »<sup>52</sup>. Et à Aartrijke, la jeune Julie Cattrysse, désirant fournir aux pitoyables prisonniers italiens quelques patates supplémentaires par rapport à la ration qu'elle était chargée de leur distribuer au magasin de ravitaillement militaire allemand où elle était affectée en compagnie d'autres femmes du village, eut recours pour ce faire à différentes « astuces » qu'elle avait éprouvées depuis longtemps déjà pour dérober de la nourriture aux Allemands, au profit non seulement de sa famille mais également du président de la section locale du Comité national de secours et d'alimentation lui-même<sup>53</sup> ! Plusieurs témoignages indiquent que des Italiens, en remerciement, offrirent les étoiles de leurs uniformes puis, plus tard, des bijoux ou autres petits objets fabriqués à partir de morceaux de ferraille ou de bois.

Ces pratiques clandestines pouvaient déclencher de la répression de la part de l'occupant. Dans plusieurs localités, des interdictions d'approcher les prisonniers furent décrétées et des amendes ou des peines d'emprisonnement infligées pour leur irrespect. Dans certains cas (Quenast, Oostkamp), les communes furent contraintes de faire elles-mêmes respecter cette interdiction. Quelques situations prirent une tournure plus violente encore. Le 19 février 1918, à Courtrai, « la sentinelle préposée à la garde des Italiens au Pottelberg a tué deux prisonniers qui étaient allés dans le voisinage, en quête de nourriture. Un jeune homme de passage dans ces parages fut tué également. Le coup était destiné à une jeune fille, qui apportait quelque secours aux Italiens affamés »<sup>54</sup>. Le 24 avril 1918 à Aartrijke, le prisonnier Francesco Mondelli est abattu dans la rue alors qu'il s'était écarté du groupe pour recevoir du pain de la main d'un pay-

50. SOPHIE DE SCHAEPRUIJVER, « Deux patries. La Belgique entre exaltation et rejet, 1914-1918 », *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n° 7, 2000, p. 22; *La Belgique et la Première Guerre mondiale...*, p. 235.

51. ANTOON VRINTS, « Les normes de conduite en Belgique occupée », in James Connolly et alii, *En territoire ennemi...*, p. 89.

52. PATRICK ARNOU, JOHAN BRAET, CHRISTIAN DENEVE & BERTRAND DENYS, *Aartrijke, Loppem, Veldegem en Zedelgem tijdens de Grote Oorlog*, Zedelgem, Gemeente Zedelgem, 2019, p. 92 (traduction de l'auteur).

53. Groupe du Onze Novembre, *Témoignages de la Grande Guerre*, Kemmel, 2018, p. 142-143 et p.148-149. Voir aussi, à propos des mêmes faits, GISELLE NATH, *Brood willen we hebben ! Honger, sociale politiek en protest tijdens de Eerste Wereldoorlog in België*, Antwerpen, 2013, p. 182-186.

54. MARGUERITE GUYOOT, « Journal de guerre, 1914-1919 », Deel 4, p. 10, non publié (Kortrijk, Stedelijke Musea en Erfgoed, col. Modern Stadsarchief Kortrijk).

san. La solidarité, en tant que régime informel de circulation de biens et de services, était sous-tendue par la perspective de la violence.

### Le réseau ecclésiastique catholique

Un autre canal de relation entre les prisonniers italiens et le milieu environnant fut entretenu par les ecclésiastiques catholiques. Le secours spirituel et matériel des prêtres s'observe en presque tous les lieux où sont présents des prisonniers italiens, sans compter la sollicitude de diverses communautés monacales féminines<sup>55</sup>. On peut y voir la prolongation moralement logique de l'engagement humanitaire intense dont les ecclésiastiques faisaient preuve depuis le début de l'occupation, animés par les valeurs d'endurance et de patriotisme dont le Primat de Belgique, le cardinal Mercier, s'était fait le héraut localement et internationalement reconnu. On peut également y trouver l'expression (explicitement assumée) d'une solidarité proprement confessionnelle, visant à soutenir l'expression de la culture (et du salut) catholique de ces Italiens encadrés par des gardiens et des aumôniers majoritairement protestants.

Les autorités catholiques belges s'investirent également dans la cause des prisonniers italiens. Les évêques de Liège (Mgr Rutten) et de Namur (Mgr Heylen) furent particulièrement actifs, mobilisant la charité des fidèles, intervenant auprès des pouvoirs allemands, envoyant des émissaires (tels les chanoines Jean Schmitz ou Alfred le Grand) dans les camps de prisonniers inclus dans leur juridiction ecclésiastique (celle de Namur s'étendant en partie sur les Ardennes françaises) ou produisant des rapports à destination du Saint-

Siège<sup>56</sup>. Le Vatican lui-même ne fut pas en reste : outre les appels réitérés du nonce apostolique à Munich, Mgr Pacelli, pour venir en aide aux prisonniers italiens en Allemagne, le nonce apostolique en Belgique, Mgr. Locatelli, visita la Citadelle de Liège en mai 1918 et envoya au Vatican un rapport accablant sur la situation dans la prison-hôpital où croupissaient 700 soldats italiens (le cimetière de Robermont verra se multiplier les sépultures de ces maltraités, dont le nombre total s'éleva à 185). Il suggéra la mise en place d'une aide alimentaire par l'intermédiaire de personnalités belges « dont l'honorabilité serait reconnue », car les Italiens ne bénéficiaient d'aucun secours organisé, contrairement aux prisonniers britanniques et français. Ces différents rapports décidèrent le Pape Benoît XV à ordonner en juillet 1918 à la nonciature de Bruxelles l'envoi de vivres et d'argent aux prisonniers italiens. Cette initiative semble avoir été suivie d'effets tangibles, comme en atteste le témoignage postérieur d'un détenu de la Citadelle<sup>57</sup>.

### Isabella Errera et l'Œuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique

Un dernier canal de relations avec les prisonniers italiens en Belgique fut instauré à l'initiative de la colonie italienne de Bruxelles, et en particulier d'Isabella Errera-Goldschmidt (1869-1929). Native de Florence, épouse de Paul Errera (1860-1922), bourgmestre d'Uccle (1912-1921) et professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles (dont il fut recteur de 1908 à 1911), elle anime

55. Voir les rapports de la Première Guerre mondiale des diocèses conservés par les Archives de l'état. Plusieurs exemples sont également signalés dans *Anima Una. Les Sœurs de la Charité pendant la guerre 1914-1918*, Gand, 1920 et F. CLAEYS BOUJAERT, *Le diocèse de Gand pendant la première occupation allemande. 1914-1918*, Bruxelles/Wetteren, 1949.

56. GUILLAUME SIMENON, *Un évêque pendant la Grande Guerre 1914-1918. Lettres, allocutions et actes épiscopaux de Monseigneur Rutten, Évêque de Liège*, Liège, 1921, p. 164 ; JEAN-FRANÇOIS PACCO, CHRISTINE DECOCK, MARIE-CHRISTINE CLAES, DANIEL MEYNEN, CHRISTOPHE LIÉGEAIS & AXEL TIXHON, *Les Carnets du chanoine Schmitz. La Grande Guerre au jour le jour en provinces de Namur et Luxembourg*, Volume 2 (1917-1919), Namur, 2020.

57. GABRIELE PAOLINI, *Offensive di pace. La Sante Sede e la prima guerra mondiale*, Firenze, 2008, p. 251-255 ; ACHILLE LOCATELLI, « Rapport sur la situation des prisonniers italiens internés à la Citadelle de Liège, [Brüssel] vor dem 25. Mai 1918 » et « Considérations sur les voies & moyens pour secourir les soldats italiens prisonniers détenus en Belgique. Par l'Autorité Militaire Allemande, [Brüssel] vor dem 25. Mai 1918 », in *Kritische Online-Edition der Nuntiatuberichte Eugenio Pacellis (1917-1929)*, documents 2673 ([www.pacelli-edition.de/Dokument/2673Nr.2674](http://www.pacelli-edition.de/Dokument/2673Nr.2674)) et 2674 ([www.pacelli-edition.de/Dokument/2674](http://www.pacelli-edition.de/Dokument/2674)) ; PEPPINO TEDESCHI, *Memorie di un prigioniero...*, p. 200.

avant-guerre un salon mondain où se croisent les personnalités politiques, littéraires et artistiques de l'époque, toutes convictions et confessions confondues<sup>58</sup>. Dès le début de la guerre, elle fournit de l'aide aux civils évacués des zones de combats affluant dans la capitale, en ouvrant un asile sur la chaussée d'Alseberg, qu'elle meuble et entretient à ses frais. Or, « il est arrivé à Mme Errera de recevoir clandestinement en son refuge des soldats français et belges auxquels elle tâchait de fournir les moyens de passer la frontière », raison pour laquelle elle est arrêtée un jour de fête nationale, en 1917, pour « contravention aux ordres relatifs aux papiers d'identité »<sup>59</sup>. Détenue à Louvain, condamnée par les autorités allemandes à trois mois de prison, elle est acquittée le 9 octobre 1917. Une fois libérée, elle reprend ses activités officielles et clandestines, notamment en faveur des prisonniers italiens, désormais présents sur le territoire belge.

Après une série d'initiatives informelles dans lesquelles elle l'impliqua, le député libéral (et futur ministre de la Guerre) Paul-Emile Janson (1872-1944) suggéra à Isabella Errera de constituer un comité ou une œuvre afin de structurer et d'amplifier un réseau de « secours » envers ces prisonniers italiens. Celle-ci s'adresse alors à l'ambassade espagnole dirigée par le Marquis de Villalobar, qui veillait – tout comme Janson – aux destinées du *Comité national de secours et d'alimentation* (CNSA) depuis sa création en 1914. Le 17 mai 1918, Isabella Errera est informée que « Son Excellence la Marquis de Villalobar vient d'organiser au 29, rue Archimède au rez-de-chaussée, un bureau spécial pour les secours aux prisonniers de guerre italiens se trouvant dans la Belgique occupée ». Animée de manière particulièrement dynamique par sa fondatrice, l'*Œuvre d'assistance*

*aux prisonniers Italiens déportés en Belgique* va assurer jusqu'à la fin de la guerre l'envoi de colis et l'organisation de visites dans plusieurs camps, à savoir ceux d'Acoz, Andenne, Landen, Libramont, Mochamps, Muizen, Namur, Neuville-sous-Huy et Quenast – seule la Wallonie est concernée, donc, à l'exception de Muizen (Landen, à cette date, fait partie de la province de Liège). L'œuvre procède par la création d'un comité local assurant un système de marrainage : des « marraines » sont recrutées parmi les dames de la localité, qui adoptent chacune un « filleul » parmi les prisonniers et veille sur son sort. Ces marraines procèdent à des collectes régulières de fonds, de nourriture et de vêtements, s'assurent de leur distribution à l'intérieur du camp et organisent des activités permettant aux prisonniers d'en sortir ponctuellement (messes à l'église, réceptions dans la localité<sup>60</sup>). Une forme de « veille humanitaire » est également assurée : Isabella Errera centralise toutes les informations possibles concernant les prisonniers, mobilisant les membres de l'Œuvre pour dresser, là où ils résident, des listes nominatives des détenus et consigner leurs déplacements ou les départs et arrivées dans les camps.

Parmi les personnes dirigeant les comités locaux, les unes sont concernées à titre personnel (les prisonniers italiens occupant un lieu dont elles ont la charge : usine, carrière, parc privé), les autres sont engagées dans la chose publique (deux bourgmestres et deux secrétaires communaux). Plusieurs parmi elles étaient précédemment impliquées dans le fonctionnement local du CNSA ; autrement dit, Isabella Errera mobilise des réseaux existants, certains de leurs membres transférant leurs savoir-faire logistiques et leurs engagements philanthropiques au service de la cause des prisonniers italiens (le CNSA et l'Œuvre sont deux organismes indépendants l'un de l'autre, le premier ne

58. ROGER AUBERT (dir.), *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, Langues, Identité*, Bruxelles/Louvain-la-Neuve, 1985, p. 12 ; MICHÈLE FORNHOF-LEVITT, « Sociabilité juive et musique en Belgique (1830-1930) », *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine*, 13, 2018, p. 23-28.

59. LOUIS GILLE, ALPHONSE OOMS & PAUL DELANDSHEERE, *Cinquante mois d'occupation allemande. Volume IV. 1918*, Bruxelles, 1919, p. 349.

60. Pour les sorties à l'église, voir WIM DENEWETH, *Oostkamp en Hertsberge in de Eerste Wereldoorlog*, Oostkamp, 2017, p. 152, ou JOS. MONRIQUE, « Andenne sous l'occupation allemande. La situation matérielle et morale des prisonniers italiens au camp d'Andenne. La vie au camp. I-II », *L'Eco d'Italia*, 26 octobre 1919, p. 3 ; pour les promenades, voir WILFRED BURIE, *Des Teutons aux Tommies. La guerre 14-18, vue au jour le jour par un adolescent quenastois : Gaston Lefèbvre*, Rebecq, 2014, p. 91.



*Les prisonniers italiens détenus à Andenne, photographiés en 1918 (date précise inconnue) par un.e civil.e belge (Fonds Errera, Musée Juif de Belgique, Bruxelles)*



*Andenne: un groupe de « marraines » actives dans le comité local de secours aux prisonniers italiens détenus dans la localité. Elles portent des tirelires utilisées pour collecter des dons en faveur de leurs « filleuls » italiens. (sans date ni auteur; Fonds Errera, Musée Juif de Belgique, Bruxelles)*

concernant pas les militaires)<sup>61</sup>. Les contacts avec Bruxelles sont assurés à la fois par un commerce épistolaire intense (dont témoignent les archives Errera) mais aussi par le travail continu de différents intermédiaires : les agents consulaires d'Italie, d'un côté, et des délégués officiels, d'un autre côté, dont deux furent particulièrement actifs, Gaetano Giacomini et Arthur Pandozzi<sup>62</sup>.

À côté de son implication dans les démarches publiques de l'œuvre, Isabella Errera mène une activité clandestine : elle utilise sa vaste demeure en bordure du parc Royal (qu'elle occupe depuis le décès en février 1918 de Marie Errera-Oppenheim, la mère de Paul) pour y cacher un « bon nombre de prisonniers italiens échappés de camps allemands », avant de les faire accéder aux Pays-Bas<sup>63</sup>. Ces circulations particulières s'avèrent par nature impossibles à dénombrer ou même à documenter précisément, et à ce jour les filières empruntées par les Italiens restent mal connues.

En définitive, cette période se caractérise par le fonctionnement parallèle de deux régimes circulatoires aux logiques distinctes : le régime militaire du travail et le régime civil de la compassion. Entre eux se tissent des relations de méfiance, de mise à distance, de surveillance réciproque et d'affrontement parfois violent, mais aussi des formes de compromis et de relâchement, évoluant au gré

des circonstances et des rapports de force, et revêtant dans tous les cas des aspects aussi bien officiels qu'officieux (tel le « laisser-faire » de certains gardiens). L'antagonisme n'est donc ni absolu, ni permanent. Dès lors, si les manifestations du processus de brutalisation touchant les compagnies de prisonniers en territoires occupés (tel que l'identifie Heather Jones) s'observent indéniablement dans les cas étudiés ici, nous observons concomitamment diverses formes de compassion et de contrôle moral de la part des autorités et populations civiles, qui ont contribué tout aussi indéniablement à adoucir le sort de ces hommes sur le plan matériel et psychologique<sup>64</sup>.

#### IV. Retraite allemande et rapatriements alliés

##### La retraite austro-allemande du front ouest et l'évacuation des prisonniers (septembre-novembre 1918)

Avec les succès de la contre-offensive alliée de l'été 1918, la situation des prisonniers italiens va changer radicalement. Du côté des armées germano-autrichiennes, c'est l'heure de la retraite, entamée en septembre et opérée sans précipitation, en vue d'une stabilisation ultérieure du front dans une position de force, une défaite militaire était impen-

61. Sur le fonctionnement du CNSA et le rôle des élites locales, voir SOPHIE DE SCHAEFDRIJVER, *La Belgique et la Première Guerre mondiale...*, p. 107-115 ; GISELLE NATH, *Brood willen we hebben! ...*, chapitre 2 ; LUIS ANGEL BERNARDO Y GARCIA, *Le Ventre des Belges. Une histoire alimentaire des temps d'occupation et de sortie de guerre (1914-1921 & 1938-1948)*, Bruxelles, 2017, p. 49-53.

62. Outre les consuls de carrière, il existe des agents consulaires de nationalité belge qui représentent les intérêts de l'Italie à l'échelon régional, en rétribution de quoi ils profitent de certains droits de chancellerie. Ainsi, Franz Derenne (1873-1941) fut actif au service de l'œuvre : agent consulaire à Namur, il était un industriel prospère (gérant une société de fabrications métalliques) très impliqué dans la vie publique (administrateur du Comptoir d'Escompte de la Banque nationale de Belgique, secrétaire de la Chambre de commerce de Namur, juge suppléant au Tribunal de commerce de Namur et membre de la Ligue wallonne de Namur). Arthur Pandozzi était un représentant de commerce italien, domicilié au n°22 de la rue Gaillot à Namur. Gaetano Giacomini, Italien également, est un négociant en vins et spiritueux installé à Bruxelles (au 13 rue des Chartreux) depuis les années 1890. Son sens des affaires l'amène à reprendre la Maison Cirio, dans la rue de la Bourse, haut-lieu bruxellois de la gastronomie italienne fréquenté exclusivement par une clientèle aisée (OLIVIER DE MARET, « Les débits de boissons, restaurants et commerces alimentaires italiens à Bruxelles avant la Première Guerre mondiale », in ANNE MORELLI (dir.), *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique*, Bruxelles, 2016, p. 38). Membre de la Chambre de commerce, son nom apparaît parmi les donateurs à la souscription nationale organisée en août 1914 au profit de la Croix-Rouge de Belgique. En 1918, il devient « Rapporteur et Caissier » de l'Œuvre fondée par Isabella Errera, qui devait compter parmi ses clientes les plus distinguées.

63. *L'Eco d'Italia*, 31 août 1919, p. 4 ; SERENA, « Il cuore delle donne belghe », *La Donna nei Campi*, I, fasc. II, 20 Marzo 1919, p. 10 ; MILANTIA ERRERA-BOURLA, *Une histoire juive : les Errera. Parcours d'une assimilation*, Bruxelles, 2000, p. 156.

64. HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War...*, p. 221-222.

sable<sup>65</sup>. Des camps de prisonniers italiens sont évacués (à Etroeungt, en France, le 27 septembre, à Izegem le 29 septembre ou aux carrières de Quenast le 27 octobre) et les hommes emmenés à travers la Belgique en compagnie de leurs gardiens. Dans certains cas, les prisonniers sont abandonnés sur place : lorsque les Allemands quittent la ville de Gand, le même 27 octobre, « Italiens, Anglais et Français du lazaret du Feestpaleis sont laissés aux soins de la Croix Rouge belge »<sup>66</sup>.

Dans leur retraite, les armées allemandes font également évacuer de très nombreux civils depuis les zones abandonnées à l'ennemi, formant un flot dense et continu sur toutes les routes en direction de l'Allemagne. Ce cortège est signalé par de nombreux témoins, dont certains n'avaient jamais croisé de prisonniers italiens auparavant. Le 1<sup>er</sup> octobre à Meulebeke, entre Roulers et Tielt, Gustave Vuylsteke assiste à cette scène<sup>67</sup>. À Denderhoutem, 250 prisonniers italiens arrivent autour du 21 octobre 1918 et sont logés pendant trois semaines dans l'école communale. Ils sont envoyés chaque jour le long de la Dendre pour des travaux de consolidation des défenses allemandes. Dans le même temps, 800 prisonniers italiens sont amenés à Lennik, à quinze kilomètres de la capitale, où ils s'installent le 28 octobre. Ils appartiennent au *Kriegsgefangenen-Arbeits-Kommando XVII* et proviennent de Tournai. Ils ont effectué le trajet en quelques jours, poussés par l'avance alliée<sup>68</sup>. À Nivelles, un habitant qui tient une chronique quotidienne de sa ville depuis la déclaration de guerre voit pour la première fois des Italiens le 27 octobre 1918 : « Des prisonniers russes et italiens passent également, traînant des chars ». Il note encore : « Vendredi 1 novembre 1918. Des soldats français prisonniers et quelques italiens ainsi qu'un nègre passent sur

la place traînant des chars ». Un jeune homme de Quenast, Gaston Lefèbre, écrit lui aussi : « Samedi 9 novembre 1918. La retraite continue. Des prisonniers français, anglais et italiens en captivité depuis six mois déjà derrière le front passent à Saintes ». À la même date, l'instituteur Lambert de Saint-Médard note que « le soir, une colonne de prisonniers italiens (environ 350) se dirigent vers Neufchâteau ». Le 10 novembre, ce sont 300 d'entre eux qui traversent le centre de Malines<sup>69</sup>.

Mais dès les premiers jours de novembre apparaissent parallèlement des signes du délitement de la discipline militaire allemande. En certains lieux, les prisonniers retrouvent une forme de liberté aux contours flous. Par exemple, dans une ville d'Anvers en proie à l'insurrection révolutionnaire depuis plusieurs jours, les prisonniers alliés détenus à la caserne Saint-Georges sont laissés libres dès le 9 novembre, bien que les Allemands occupent toujours la métropole et que le canon tonne encore. Le même jour, le soldat français Georges Leroy, lui-même prisonnier des Allemands et emmené jusqu'au village de Corbion près de Bouillon, consigne dans son carnet personnel : « 9 novembre. Les prisonniers français, russes, italiens qui sont à Corbion, vont chez l'habitant, ils y mangent et ils y logent comme des troupes en armes. Ils circulent dans les rues, côte à côte avec les soldats allemands cantonnés dans la commune ». Le lendemain, à Spy, Anne Legrain-Toussaint inscrit dans son journal personnel : « Dimanche 10 novembre 1918. Les écoles communales fourmillent de prisonniers de toutes les nationalités : Français, Anglais, Russes, Italiens. Ils sont tous sales, loqueteux, répugnants. Les Allemands ne leur donnent plus à manger, et ils sont nourris par la charité publique. Plusieurs d'entre eux circulent dans le village, demandant

65. GERD KRUMEICH, *L'impensable défaite...*, p. 104.

66. VIRGINIE LOVELING, *In oorlogsnood. Virginie Lovelings dagboek 1914 - 1918*, Gent, 1999, p. 734.

67. « Vandaag passeerden er wel 2 tot 300 Italiaansche gevangenen die aan 't front wrochten » (GUSTAVE VUYLSTEKE, *Mijn oorlogsdagboek. Meulebeke tijdens 1914-'18*, Tielt, 2000, p. 224).

68. LUC POTS, *Denderhoutem & "Den Grooten Oorlog"*, Denderhoutem, 2015, p. 11-12; *Oorlogsboek van het Davidsfonds. Een en ander over de Duitschers in de omschrijving der afdelingen. 1914-1918*, Deel I, Brugge, z.d., p. 254-255.

69. OMER DENAYER, *La Grande Guerre 1914-1948. Journal d'un Nivellois*, document inédit, non paginé (archives privées de la famille Denis, Nivelles); WILFRED BURIE, *Des Teutons aux Tommies...*, p. 85; Journal de M. Lambert, instituteur à Saint-Médard (28/07/2014 - 05/03/1919), cahier 8 (Archives de l'évêché de Namur, *Fonds Schmitz*, M09-81, 81-8); FRANS VERMOORTEL, *Mechelen. Kroniek van een stad 1830-1952*, Brugge, 1990, p. 127.

à manger aux portes comme de vrais mendiants. C'est pitoyable!»<sup>70</sup>. Mais ce délitement n'empêchera pas que la violence s'exprime encore: le prisonnier Massimo Roma, de la *1704a compagnia mitraglieri Fiat*, est abattu par un gardien allemand à Rienne, près de Gedinne, la veille de l'armistice<sup>71</sup>.

## Les armistices et les chemins du retour (novembre 1918-janvier 1919)

Les armistices conclus avec l'Autriche-Hongrie le 3 novembre et avec l'Allemagne le 11 novembre 1918 exigent officiellement la libération immédiate des prisonniers<sup>72</sup>. Mais la situation sur le terrain ne va pas correspondre exactement à ces principes. Les conditions d'armistice sur le front ouest prévoient une évacuation progressive, dans les quinze jours, des territoires encore occupés, selon des lignes de retraite définies par le maréchal Foch, interdisant tout contact avec l'ennemi. Côté allemand, des itinéraires de marche sont établis, délimitant des couloirs à suivre par chaque Corps d'Armée<sup>73</sup>. Pour tous ces hommes dispersés dans les territoires envahis, le moment s'avère complexe: les troupes occupantes étant encore présentes, il règne une grande incertitude au sujet des comportements à adopter. Dès lors, cette période « d'entre-deux » (entre l'armistice et la libération) va se caractériser par des circulations contrastées.

Certains cas (à Bambois, Andenne, Enghien, Vinton, Lennik, Opwijk ou Bruxelles) laissent d'abord penser que les ex-prisonniers se mirent à circuler librement dès le jour de l'armistice, célébrant leur libération avec la population devant leurs

géôliers d'hier, avant de quitter les lieux prestement. En revanche, d'autres témoignages (à Spy, Nivelles et Héவில்) indiquent que, durant cette période incertaine, des prisonniers italiens furent cachés par les populations locales, par crainte qu'ils soient emmenés par les Allemands dans leur retraite. Il s'avère enfin que, dans les premiers jours qui suivent l'Armistice, des prisonniers italiens sont encore forcés de suivre les troupes en retraite vers l'Allemagne; puis progressivement ils sont abandonnés çà ou là, au gré des circonstances. Le 12 novembre 1918, 180 prisonniers italiens extenués et affamés atteignent Bertem près de Louvain, sur la route d'évacuation de la 6<sup>e</sup> armée allemande, après une marche ininterrompue de 35 kilomètres. À leur arrivée, des civils implorèrent les Sœurs de la Charité de bien vouloir leur préparer de la soupe et d'accueillir les plus souffrants dans leur couvent. Les Allemands laissent faire; les malades sont amenés auprès des religieuses, les autres sont nourris. Les Allemands ne déplaceront plus le groupe, qu'ils abandonnent le 19 novembre.

Parmi ceux qui, ailleurs, doivent poursuivre la marche, les plus affaiblis décèdent de fatigue ou de maladie. C'est le cas, par exemple, du « soldat italien qu'on croit s'appeler Diprédon » et de Luigi Giardini qui s'éteignent respectivement les 14 et 15 novembre 1918 à l'hôpital de Nivelles, emportés par la grippe espagnole ou l'épuisement, alors que les Allemands occupent encore la localité tout en ayant abandonné les ex-prisonniers aux soins des Sœurs de la Charité, comme le constateront les troupes canadiennes lors de leur arrivée sur place, le 19 novembre<sup>74</sup>. À Gembloux, un cor-

70. KAREL RESSELER, *Dagboek van een bezette stad. Antwerpen onder de pinhelmen 1914-1918*, Brasschaat, 2008, p. 99; GEORGES LEROY, « Journal d'un instituteur 1914-1919 », cité par ANNETTE BECKER (dir.), *Journaux de combattants et civils de la France du Nord dans la Grande Guerre*, Villeneuve d'Ascq, 2015, p. 116 et 118; MARIE-ANNE DOMINIQUE FRANCE, *Journal de guerre 1914-1918. Spy (Belgique)*, s.l., 2019, non paginé.

71. Un article du *Vers l'Avenir* du 5 juin 1922 (p. 3) indique que ce « soldat italien encore prisonnier de guerre » fut abattu « trois jours après l'armistice »; la notice du défunt dans *l'Albo d'Oro* stipule cependant que la date du décès est le 10 novembre 1918.

72. Ministère des Affaires étrangères, *Guerre européenne. Documents 1918. Conventions d'armistices passées avec la Turquie, la Bulgarie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne par les puissances alliées et associées*, Paris, 1919, p. 16 et 29.

73. HENRI ORTHOLAN, *1918 L'année décisive. Volume 2 : La contre-offensive alliée*, France, 2017, p. 211-213; P.H.A. DE RIDDER, « De doormarsch door Limburg », *De Militaire Spectator*, 90, 1921, p. 1-14.

74. Actes de décès n°495 et n°500 (Ville de Nivelles, *Registre des décès*, Année 1918); A.E. SNEL, *The C.A.M.C. with the Canadian Corps during the Last Hundred Days of the Great War*, Ottawa, 1924, p. 195.

respondant de l'agence Havas découvre quelques 500 prisonniers français, britanniques et italiens abandonnés par les Allemands dans les locaux de l'Institut Agronomique; leur état est si lamentable qu'il parle du « scandale de Gembloux »<sup>75</sup>. À Liège également, dès l'annonce de l'armistice, les Allemands abandonnent à leur sort les prisonniers malades détenus à la Citadelle; une semaine plus tard, alors que la ville est encore occupée (elle le sera jusqu'au 24 novembre), la Croix-Rouge, avec l'aide des autorités communales, organise leur transfert dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts transformée en une « ambulance » de 700 lits<sup>76</sup>. Le cas le plus étonnant est encore celui de la compagnie de prisonniers dont fait partie Zappellini. Le 10 novembre, elle doit quitter Libramont où elle cantonne pour se mettre en marche en direction de l'Allemagne. Par groupe de dix, les hommes doivent tirer des charrettes remplies de matériel. Bien que l'armistice soit intervenu entretemps, le convoi poursuit sa route sur plus de 70 kilomètres, avant de faire arrêt à proximité de la frontière allemande. Le soir du 13 novembre, un ordre leur parvient leur interdisant de pénétrer en Allemagne. Le lendemain, le sergent qui sert d'interprète demande à tous de rester calmes, la situation semblant évoluer favorablement. Le 15 au matin, les prisonniers constatent avec surprise que les sentinelles allemandes ont disparu. Ils prennent alors la direction du sud, croisant les colonnes allemandes qui rejoignent leur pays; ils arrivent finalement à Virton le 19 novembre, où ils rencontrent les Américains qui occupent la ville. Pendant cette période transitoire, Zappellini vit d'expédients: il dérobe un cheval dans le charroi allemand puis le revend à un habitant de Houffalize pour la somme de 100 marks. À Bruxelles, certains prisonniers italiens, laissés à eux-mêmes, participent avec la population civile au pillage de trains allemands

remplis de nourriture et de matériel, abandonnés après l'armistice; certains témoins accuseront les Italiens d'avoir fait exploser des wagons pour masquer leurs méfaits<sup>77</sup>.

Dans ce contexte, les prisonniers italiens libérés sont successivement pris en charge par la population, les autorités publiques puis par les troupes alliées, en fonction de leur progression dans le pays. Autrement dit, leur régime de circulation se rationalise progressivement. La presse rend compte de ces circulations inédites: « Sur les routes du Brabant et des Flandres, de longues théories de prisonniers libérés se dirigent vers Gand ou Bruxelles, où ils trouveront des trains pour les ramener dans leur pays. À Bruxelles, ils ont été ravitaillés et munis d'argent, mais après les durs travaux auxquels ils ont été astreints par l'ennemi, leur état est souvent pitoyable. La plupart sont des Italiens que les Allemands ont obligés à travailler en Belgique »<sup>78</sup>. De son côté, l'armée italienne semble avoir utilisé dès l'armistice sa ligne logistique existante (l'axe ferroviaire Paris-Lyon) pour évacuer les prisonniers débandés, dirigeant ces derniers vers les casernes de Lyon et de Leyment, affectées aux troupes italiennes depuis l'engagement en France du 2<sup>e</sup> Corps d'Armée<sup>79</sup>. Mais la situation ne semble pas totalement claire avant la fin du mois de novembre. Ainsi, des soldats italiens libérés en Belgique, « ex-prisonniers des Allemands », sont dirigés sur le dépôt d'internement des prisonniers de guerre de l'armée belge initialement situé à Auvours (dans la Sarthe), puis transféré à Wulveringem près de Furnes dix jours après l'armistice. Dans une lettre du 26 novembre 1918, le Colonel Commandant Hourri, chef de corps, s'adresse à sa hiérarchie pour signaler qu'il ne sait quoi en faire: « J'ai l'honneur de vous soumettre la question suivante: le dépôt des P.G., alors à Auvours, a reçu des Italiens et

75. *La Dernière Heure*, 30 novembre 1918, p. 1.

76. « Rapport sur le fonctionnement du Comité Liégeois de la Croix Rouge à l'Ambulance de l'Académie des Beaux-Arts », in Dr EDG. SNYERS, *Croix Rouge de Belgique. Comité Liégeois. Pendant la Guerre de 1914-1919*, Liège, 1919, p. 73.

77. CHRISTIAN VREUGDE, « La révolution allemande à Bruxelles, 9 novembre – 18 novembre 1918 », *Cahiers Bruxellois-Brusselse Cahiers*, 2018/1 (L), p. 271.

78. *La Croix*, 27 novembre 1918, p. 2.

79. MARIO CARACCILO, *Le truppe italiane in Francia...*, p. 201.

des Russes. Aucune instruction ne m'est donnée sur le régime à appliquer à ces hommes : solde, nourriture, surveillance, etc. Je vous saurai gré de vouloir bien m'éclairer à ce sujet. Je crois utile de vous signaler que les Italiens m'ont adressé une demande tendant à être remis aux mains du Consul d'Italie »<sup>80</sup>.

Les premiers départs organisés vers l'Italie se déroulent dans les jours suivants. Arrivés dans leur pays, les ex-prisonniers sont dirigés vers des camps de rassemblement où ils sont soumis à interrogatoire avant d'être renvoyés vers la caserne de leur régiment d'origine. Zappellini, par exemple, qui était arrivé à Virton le 19 novembre, atteint le camp d'Orbetello en Toscane le 5 décembre 1918, où 5600 ex-prisonniers sont internés à cette date<sup>81</sup>. D'autres prisonniers libérés, provenant des camps situés en Allemagne, traversent la Belgique entre novembre 1918 et janvier 1919 pour rejoindre leur patrie. Un habitant de Beringen, dans le Limbourg, raconte : « *En dan kwamen (zelfs toen de vijand nog volop aan 't aftrekken was) geregeld elken namiddag tot einde November heele troepen uit Duitschland losgelaten of ontluchte krijgsgevangenen soldaten van het entente-leger, te voet of per tram, naar het kleine Beeringen, afgezakt. Het waren Italianen, Rumeenen, Serviërs, Engelschen en Franschen, doch vooral gehavende Russen* »<sup>82</sup>. Certains d'entre eux, frappés par la maladie, s'éteignent sans avoir pu quitter le sol belge. À Ixelles, où se trouvait un important hôpital militaire, le cimetière contient les sépultures de quatre soldats italiens ex-prisonniers décédés entre décembre 1918 et janvier 1919. D'autres semblent tarder à vouloir retourner au pays, comme en atteste un appel lancé à Liège en janvier 1919 pour que tous les ex-prisonniers se présentent auprès du consul<sup>83</sup>. Quoi qu'il en soit, la dernière manifestation du régime de circulation des prisonniers libérés

est sans doute le passage à Bruxelles d'un train-hôpital de l'armée italienne en février 1919, relaté en images par *L'événement illustré* : « Bruxelles a reçu la visite d'un grand train du service sanitaire de la Croix Rouge italienne. Il a été garé pendant plusieurs jours sur une des contre-voies de la gare du Nord et ensuite il s'est arrêté à Schaerbeek. Sa visite avait pour objet de venir enlever dans nos hôpitaux militaires, le plus grand nombre possible des grands blessés italiens évacués après l'armistice sur nos formations sanitaires ou abandonnés par les Allemands en retraite. »<sup>84</sup>

## V. Itinéraires nécrologiques : délocalisation et prétérition

L'histoire des prisonniers italiens exploités sur le territoire belge ne s'achève pas avec le retour des survivants dans leur pays. Car les corps de ceux qui succombèrent en Belgique vont être l'enjeu de pratiques mémorielles multiples et concurrentes, qui auront notamment pour effet de les faire circuler. Dès la fin des hostilités, les autorités italiennes se donnent le devoir d'honorer le souvenir des soldats tombés pour la patrie, y compris en terres étrangères. Leur première tâche consiste à recenser et localiser les dépouilles. Dans ce cadre, l'Office belge des sépultures militaires transmet en juin 1920 au Gouvernement italien une liste de 532 noms de soldats italiens inhumés en Belgique<sup>85</sup>. Au même moment, le sort des *caduti* (les soldats tombés au champ d'honneur) faisait en Italie l'objet de nombreux débats qui instituèrent progressivement un certain régime circulatoire de leurs cadavres<sup>86</sup>. Outre les tractations entre les familles des victimes et l'État qui marquèrent les années de l'immédiat après-guerre, l'option suivie par le régime fasciste (Mussolini arrive au pouvoir en 1922) fut celle de la concentration des dépouilles de soldats italiens

80. Courrier n°1458 du 26 novembre 1918 (MRAHM, *Italiens en Belgique*, 3B).

81. FABIO MONTELLA, 1918. *Prigionieri italiani in Emilia...*, p. 142.

82. *Oorlogsboek van het Davidsfonds...*, Deel I, p. 122-123.

83. *La Meuse*, 3 janvier 1919, p. 2.

84. *L'événement illustré*, 22 février 1919, n°174, p. 66.

85. Courrier n°0.61-48 du 21 juin 1928 (MRAHM, *Italiens en Belgique*, 3B).

86. BÉATRIX PAU-HEYRIËS, « La démobilisation des morts français et italiens de la Grande Guerre », *Revue historique des armées* [En ligne], 250, 2008, <http://rha.revues.org/185>.



Carte postale en franchise militaire envoyée par un soldat italien depuis la caserne de Leyment en France, où étaient regroupés les prisonniers libérés avant leur rapatriement en Italie : en atteste le cachet « Campo concentramento prigionieri restituiti Leyment » (carte postale circulée le 27.11.1918 à destination de Turin ; édit. E. Calzone, Roma ; collection de l'auteur).

dans des cimetières monumentaux, tant en Italie que dans les autres pays – politique également adoptée par la France, les États-Unis et la Belgique, mais non par les nations de l'Empire britannique, préférant conserver la multitude des cimetières de guerre dans leur dispersion géographique originelle<sup>87</sup>. Ainsi, sur la base d'un recensement des sépultures italiennes de Belgique opéré en 1928, près de 200 corps sont transférés la même année au cimetière de Robermont en provenance d'une cinquantaine de localités différentes. Entre 1925 et 1929, 80 autres dépouilles réparties en Flandre occidentale sont regroupées à Houthulst, dans la nécropole militaire belge inaugurée en 1923. Après un dernier transfert opéré en 1975 (celui des six dépouilles italiennes de Deinze vers Houthulst), la Belgique comptera neuf cimetières contenant des tombes italiennes de la Grande Guerre, dont trois (Anderlecht, Ixelles, Langemark) en possèdent moins de dix. S'il avait pour but d'honorer la mémoire des soldats italiens tombés pour leur patrie en terre étrangère, le regroupement de leurs sépultures a contribué paradoxalement à faire oublier la présence de prisonniers de guerre en Belgique. L'expérience de la captivité a en effet été délocalisée, à la fois au sens strict, dans la mesure où la localisation actuelle des sépultures ne renseigne plus la distribution des prisonniers dans le pays durant la guerre, mais également au sens figuré, comme nous allons le montrer.

La période d'immédiat après-guerre connut pourtant de nombreuses manifestations d'hommage aux prisonniers italiens et aux personnes qui les aidèrent. Toutes furent des initiatives issues de la société civile. Il y eut, d'une part, des démarches

visant à honorer les prisonniers eux-mêmes. Déjà en 1918, à l'initiative d'Arthur Pandozzi, la dépouille du soldat Vittorio Smanio, décédé à Andenne le 5 février, fut transportée à Namur et enterrée auprès de compatriotes dans le cimetière de Belgrade<sup>88</sup>. De même, le village d'Olloy-sur-Viroin organisa une récolte de fonds après la mort d'un prisonnier italien le 19 février 1918, et un mois plus tard une pierre gravée à son nom fut élevée dans le cimetière<sup>89</sup>. Lors des cérémonies organisées le 22 août 1919 à Musson, un représentant de la société des combattants belges prononce un discours devant les tombes des prisonniers italiens dans lequel il évoque « l'élan généreux de l'Italie » et proclame que « les combattants de Musson ne laisseront pas dans l'abandon et dans l'oubli leurs frères d'armes d'Italie que la mort a frappés chez eux »<sup>90</sup>. Le dimanche 16 janvier 1921, les dépouilles des Italiens enterrés dans l'Hertogenwald furent transférées solennellement à Verviers et placées dans la crypte du cimetière<sup>91</sup>. En juin 1922, le conseil communal de Rienne fit exhumer le corps du soldat Massimo Roma enterré par les Allemands en novembre 1918 dans le hameau voisin de Vencimont et lui accorda une concession à perpétuité dans le cimetière communal<sup>92</sup>. La commune d'Acoz fit le même geste en 1922 pour la sépulture des six prisonniers y décédés, sur laquelle une stèle marquée de leurs noms fut inaugurée le 8 octobre, en présence « de nombreux groupes d'Italiens – des travailleurs généralement – arrivant des environs » à qui l'attaché militaire de l'ambassade royale d'Italie à Bruxelles rappela « l'effort d'un pays qui, à côté de centaines de milliers de morts sur les champs de bataille, compte aussi des milliers de prisonniers, dont la mort obscure, parmi

**87.** LISA BREGANTIN & BRUNO BRIENZA, *La guerra dopo la guerra. Sistemazione e tutela delle salme dei caduti dai cimiteri al fronte ai sacrali monumentali*, Padova, 2015 ; ANTOINE PROST, « Les cimetières militaires de la Grande Guerre, 1914-1940 », *Le Mouvement Social*, 2011/4, n°237, p. 148.

**88.** Acte de décès n°103, dressé le 29 juillet 1918 (Ville d'Andenne, Registre des décès 1918) ; Ville d'Andenne, « Liste des soldats appartenant aux Armées Alliées, décédés sur le territoire de cette commune, dont les actes de décès ont été régulièrement dressés », 19 avril 1919 (Bibliotheca Andana, *Tère Guerre Mondiale 1914-1918*, [https://www.bibliotheca-andana.be/?page\\_id=161208](https://www.bibliotheca-andana.be/?page_id=161208)).

**89.** JOSEPH CHOT, *Pendant la tourmente. Un village wallon pendant la guerre*, Charleroi, 1919, p. 317.

**90.** PAUL-DENIS NAVEZ, *L'âme allemande étudiée dans le désastre de Musson (22 août 1914) et la captivité qui s'en est suivie*, Arquennes, 2014 [1919], p. 184.

**91.** *La Croix*, 12 janvier 1921, p. 2.

**92.** GUY LALLEMAND, « Quelques faits de l'histoire récente de Rienne », in *Le bulletin du Cercle d'Etudes Historiques de Gedinne*, n°16, juin 2000, p. 17-19.

des souffrances énormes, nous demande encore un sentiment de pitié... »<sup>93</sup>. Le 8 juillet 1923, lors de la consécration solennelle de la pelouse d'honneur du cimetière d'Ixelles contenant les tombes de 425 soldats alliés, dont 8 Italiens, le bourgmestre libéral Adolphe Buyl (1862-1932) rappela que ces derniers « subirent ici une cruelle captivité de guerre, au point que beaucoup moururent en Belgique »<sup>94</sup>. De son côté, le notaire gantois Paul Van Zantvoorde (1869-1940), président du Souvenir Italien, lança en 1919 une souscription pour « un monument à élever aux soldats italiens prisonniers morts à Gand », qui sera inauguré en 1923 au boulevard des Martyrs (Martelaarslaan); et c'est à son initiative qu'en juin 1928 les corps des six Italiens enterrés dans le cimetière militaire allemand de Deinze seront transférés au cimetière communal<sup>95</sup>.

D'autre part, des démarches honorèrent les civils belges venus en aide aux prisonniers italiens. Les premières émanèrent de la colonie italienne de Belgique. Dans le discours prononcé à Bruxelles le 10 mars 1919 lors de la dissolution de l'*Œuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique*, son trésorier Gaetano Giacomini déclare « embrasser dans un même sentiment d'éternelle reconnaissance toutes les personnes généreuses belges et italiennes qui, par leur dévouement sans bornes, ont coopéré au succès de l'œuvre et nous leur crions bien haut toute la sympathie, toute l'admiration que la Colonie Italienne a éprouvé devant tant de bonté et de grandeur morale »<sup>96</sup>. *L'Eco d'Italia*, le journal italien de Bruxelles, présentera dans plusieurs numéros de 1919 des portraits de « braves » (toutes des femmes) ayant porté

secours aux prisonniers durant la guerre, ainsi que le long récit sur « la situation matérielle et morale des prisonniers Italiens au camp d'Andenne » rédigé par Joseph Monrique à la demande de la « Colonie italienne de Bruxelles », comme le fut le rapport sur le camp de Quenast, resté non publié<sup>97</sup>. En 1921, une importante cérémonie du souvenir fut organisée par « la colonie italienne de Liège et de Verviers » : le 4 novembre, alors qu'à Rome on célèbre la victoire de Vittorio Veneto et on inhume la dépouille du Soldat inconnu, un cortège se rendit du centre-ville de Liège jusqu'à la nécropole de Robermont pour rendre hommage aux « cent soixante-dix soldats italiens morts à Liège pendant l'occupation » ainsi qu'à « Mlle Marie Masius, infirmière, qui succomba aux suites d'une affection contractée en soignant les prisonniers italiens »<sup>98</sup>.

Un second ensemble est constitué par des initiatives provenant d'Italie. La Croix-Rouge italienne décora plusieurs civils belges pour leur dévouement envers les prisonniers italiens : Isabella Errera, par une médaille d'argent, en novembre 1919<sup>99</sup>; ainsi que douze Liégeois, dont six femmes et six docteurs, en novembre 1921<sup>100</sup>. La même année, le gouvernement italien, par l'intermédiaire du consul Louis Pisart, attribua les honneurs à plusieurs personnalités civiles à Liège et à Huy « qui s'étaient dévouées pour les prisonniers italiens »<sup>101</sup>. Par ailleurs, le chanoine Alfred le Grand (1867-1933) reçut la Croix de Guerre d'Italie « pour avoir visité et réconforté les prisonniers italiens en Belgique et dans le Nord de la France, pendant la durée de la guerre, jusque près de Sedan, et avoir, au cours de

93. *Gazette de Charleroi*, 10 octobre 1922, p. 2.

94. *Aux Héros qui reposent au Cimetière d'Ixelles*, Bruxelles, 1923, p. 38.

95. *L'Eco d'Italia*, 30 novembre 1919, p. 2 ; *La Libre Belgique*, 28 juin 1928, p. 2 ; DRIES VANYSACKER et alii, *Ai nostri gloriosi morti...*, p. 55.

96. MJB, *Fonds Errera*, boîte 28.

97. F. LIÉVIN, « A la Colonie Italienne de Bruxelles en souvenir du séjour de ses compatriotes à Quenast », 12 décembre 1918 (Cercle d'Histoire et de Généalogie de Rebecq, « Le sort des prisonniers italiens de Quenast », s.d., <http://www.rewisbique.eu/bib23f.php>).

98. *L'Avenir du Luxembourg*, 5 novembre 1921, p. 2 ; *La Meuse*, 5 novembre 1921, p. 2.

99. *L'Eco d'Italia*, 30 novembre 1919, p. 3 ; les autorités belges lui décerneront la Croix civique de première classe avec raie d'or pour son œuvre en faveur des réfugiés et nécessiteux (P. BAUTIER, « ERRERA (Isabelle) », *Biographie Nationale*, Tome 31, Bruxelles, 1961, p. 330).

100. *La Meuse*, 3 novembre 1921, p. 4.

101. *Le Journal de Bruxelles*, 7 novembre 1921, p.3 ; *Le Vingtième Siècle*, 7 novembre 1921, p.3.

ces multiples visites aux malheureux prisonniers italiens, organisé leur ravitaillement», tandis que «Mme Raymond van Delft de Muysen-lez-Malines» (Jeanne van Delft, 1868-1931) se vit décerner le 1<sup>er</sup> janvier 1920 la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*, la plus haute distinction pontificale pouvant être attribuée à une femme, «pour son dévouement et sa charité envers les prisonniers italiens pendant l'occupation»<sup>102</sup>. Enfin, lors de la visite officielle du couple royal italien en Belgique en octobre 1922, le roi Victor Emmanuel III déposa une couronne sur le carré militaire de Robermont regroupant les Italiens tombés pour la patrie, «volontaires de guerre ou prisonniers»<sup>103</sup>.

Mais à la suite de l'accession des fascistes au pouvoir à Rome, la figure du prisonnier va disparaître du lexique utilisé lors des cérémonies commémoratives organisées en Belgique. Alors qu'en 1921 et 1922 la présence de sépultures militaires italiennes à Robermont était explicitement rapportée à l'épisode de la captivité, cette dimension est absente des discours prononcés à l'occasion de la remise de la Croix de guerre italienne à la Ville de Liège en 1923<sup>104</sup>. Au même endroit, le 24 octobre 1926, est inauguré en grandes pompes le «Monument aux Héros des nations alliées» reposant dans le cimetière: le mot «prisonniers» n'y sera pas prononcé. Les nécropoles et les commémorations militaires sont désormais investies par le pouvoir fasciste: les monuments érigés à Robermont en 1928 et au Schoonselhof en 1936 en portent les emblèmes<sup>105</sup>. La seule figure évoquée est désormais celle du combattant héroïque, sans crainte des raccourcis élusifs ou des affirmations contrefactuelles. La cérémonie d'inauguration d'un enclos regrou-

pant trois tombes militaires italiennes à Charleroi, le 20 décembre 1925, est ainsi présentée comme honorant «la mémoire des valeureux soldats dont la mort sur les champs de bataille a contribué à faire une Italie plus belle et plus grande; il convenait de donner à ces héros tombés en terre étrangère une sépulture digne de leur sacrifice et de leur pays», mais il ne fut pas précisé que ces soldats étaient tous trois des prisonniers et qu'ils étaient décédés, non «pendant la guerre», mais après l'armistice<sup>106</sup>. Dix ans plus tard, l'inauguration du monument aux morts italiens dans le Schoonselhof d'Anvers adopte le rituel instauré par le pouvoir fasciste pour honorer les *caduti* de la Grande Guerre, celui qu'on grave au même moment dans la pierre de la monumentale nécropole militaire de Redipuglia, qui sera inaugurée par le Duce en 1938: l'appel du nom de chaque soldat est suivi d'un «Presente!» crié par l'assemblée. Et l'échevin anversois Verrept de souligner dans son discours que ce «geste italien montre l'attachement que la lointaine patrie porte à ceux de ses fils qu'un sort malheureux a couchés, les armes à la main, dans une terre étrangère»<sup>107</sup>. Les pelles des prisonniers étaient devenues des armes de guerriers...

La prétérition enclenchée par le régime fasciste au sujet du statut des soldats italiens reposant en Belgique se prolongera bien au-delà de la Seconde Guerre mondiale, certains choix institutionnels posés à cette époque ayant une portée longue. Ainsi, lorsque l'administration mussolinienne conçut cette immense œuvre éditoriale que sera *l'Albo d'Oro dei Militari caduti nella guerra nazionale* (28 volumes, dont le premier parut en 1926 avec une préface signée par Mussolini), la formule

**102.** «À l'occasion du jubilé de 25 ans de M. le chanoine Alfred le Grand à l'École des Cadets», document manuscrit non signé, 1931, p. 6 (Archives de l'Évêché de Namur, NN-1933, dossier chanoine Alfred Le Grand); *La Libre Belgique*, 2 janvier 1920, p. 4.

**103.** *L'Illustrazione Italiana*, 22 octobre 1922, p. 476. La scène fut filmée et diffusée dans un sujet d'actualité conservé par la Cinémathèque Royale de Belgique, visionnable en ligne sur le site *Europeana* (<https://www.europeana.eu/fr/item/08623/12467>).

**104.** *Le Vingtième Siècle*, 31 juillet 1923, p. 2.

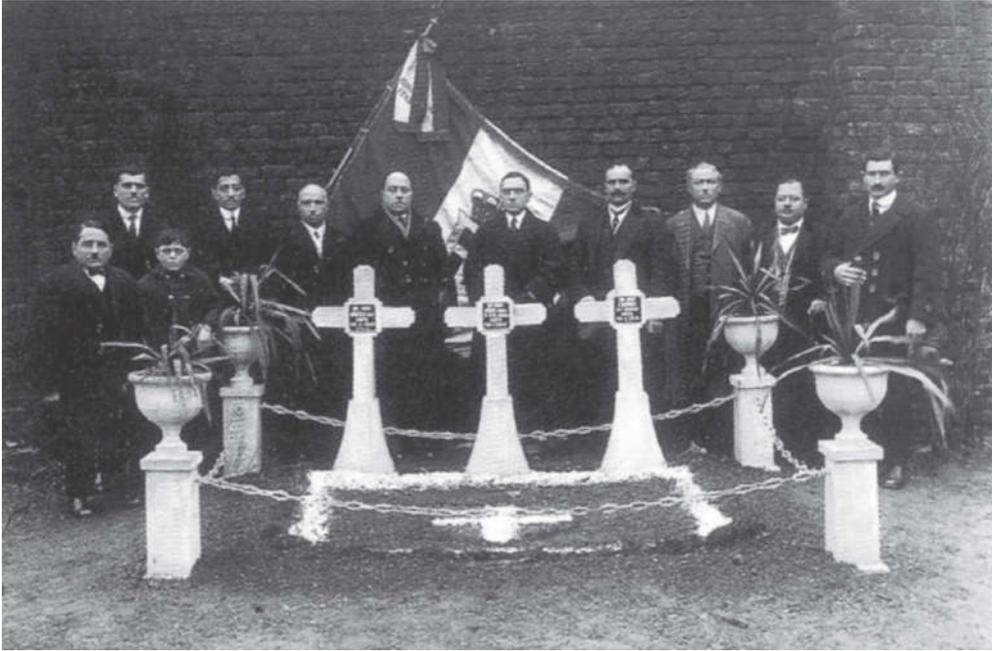
**105.** Le monument de Robermont fut dessiné par Romano Romanelli (1882-1968) et sculpté par Antonio Santagata (1888-1985), tous deux anciens combattants de la Grande Guerre et sympathisants du régime fasciste (ANNE MORELLI, *Fascismo e antifascismo nell'emigrazione italiana in Belgio (1922-1940)*, Roma, 1987, p. 27; SILVIA BARISIONE, MATTEO FOCHESSATI & GIANNI FRANZONE (cur.), *Antonio G. Santagata. Rappresentare la guerra. Rendering war*, Genova, 2014); ANNE-MIE HAVERMANS, «Oorlog en Schoonselhof», in *Schoonselhof nu! Een eigentijdse visie op de Antwerpse necropool*, Antwerpen, 2005, p. 363.

**106.** *Gazette de Charleroi*, 21 décembre 1925, p. 3.

**107.** *Het Handelsblad*, 5 november 1936; *Le Soir*, 6 novembre 1936, p. 7.



*Le monument aux morts italiens du cimetière de Robermont, entouré des sépultures militaires italiennes. Érigée en 1928, la colonne porte l'emblème de la Maison royale de Savoie et est flanquée de quatre faisceaux mussoliniens. Le texte gravé dans le marbre indique : « Aux soldats d'Italie morts pour la grandeur de la patrie 1915-1918 » (bien que tous les soldats inhumés en ce cimetière soient morts en 1918). En arrière-plan, à droite, on aperçoit des tombes de soldats belges. Au fond, le « Monument aux Héros des nations alliées » érigé en 1926. La photographie a été prise le 9 mars 1941 par un soldat allemand occupant la ville de Liège ; l'Italie était alors alliée de l'Allemagne nazie. (collection de l'auteur)*



*Une vue de l'enclos regroupant trois tombes militaires italiennes dans le cimetière communal de Charleroi, inauguré le 20 décembre 1925. La photographie montre une « cérémonie d'hommage aux anciens combattants italiens de Belgique organisée par le consul Monsieur Cigarini » en 1928. Piero Cigarini était un officier de l'armée italienne, ancien combattant plusieurs fois décoré, et consul d'Italie pour les provinces de Hainaut et de Namur. Le journal communiste Le Drapeau rouge le présentait à cette époque comme « mouchard » et « valet de Mussolini ». La même année, au mois de juillet, les trois corps seront transférés au cimetière de Robermont à Liège, où ils reposent depuis lors. (Jeanne Vercheval-Vervoort & Jean-Louis Delaet, dir., Italiens de Wallonie, Charleroi, Archives de Wallonie, 1996, p.22).*

qu'elle adopte pour désigner les circonstances du décès des prisonniers à l'étranger est la sobre mention « mort en prison », sans aucune précision de lieu<sup>108</sup>. Ce choix symbolique et politique, reflet de l'opprobre frappant la figure du prisonnier, ne sera jamais remis en question, ni dans les volumes parus sous la République (les six derniers paraîtront entre 1945 et 1964), ni lors leur mise en ligne opérée en 2020<sup>109</sup>. Par ailleurs, les brochures officielles d'information sur les nécropoles militaires italiennes, emboîtant le pas des premiers ouvrages de ce genre parus sous le fascisme, entretiennent un silence persistant au sujet de la présence – pourtant majoritaire – de prisonniers dans les cimetières de Belgique – et autant de France, puisqu'il en est<sup>110</sup>.

En définitive, on voit que l'oubli de la captivité de guerre, si rapidement acquis en Italie<sup>111</sup>, ne fut pas un fait établi d'emblée en Belgique mais résulta d'une politique active de la part du régime fasciste, menée à l'échelle transnationale. Il faudra attendre le travail d'autres acteurs de mémoire pour que ces soldats soient à nouveau « faits prisonniers » : celui des habitants de Baelen et Membach qui, en 1951, érigent une *Croix aux Alliés* puis, en 1969, une stèle en béton en mémoire des Italiens et des Russes exploités dans l'Hertogenwald ; et ceux des quelques historiens, professionnels et amateurs, qui depuis l'article pionnier d'Anne Morelli de 1979 ont redécouvert les contours de l'expérience des militaires italiens présents sur le sol belge en 1918.

## VI. Pour de futurs parcours de recherche

De Caporetto à Robermont : ce titre semblait dessiner une ligne droite, une trajectoire commune à un groupe d'hommes, les prisonniers militaires italiens exploités par les Allemands dans la Belgique occupée de 1918. Elle fut effectivement celle d'Angelo Nelocci, fantassin du 241<sup>e</sup> régiment d'infanterie italien, fait prisonnier à Caporetto le 24 octobre 1917 et emporté par la maladie à la Citadelle de Liège le 8 novembre 1918, avant d'être enterré à Robermont, où une stèle rappelle encore son nom. Mais le témoignage du bersagliier Zappellini nous a fait découvrir un parcours bien différent. Nous avons alors tenté de décrire la topographie des régimes de circulation qui ont marqué la présence en Belgique des prisonniers de guerre italiens. Compléter l'enquête historiographique sur cet épisode est un des défis futurs de la recherche. Deux ensembles archivistiques essentiels restent à explorer : les archives militaires allemandes et italiennes, d'une part, et les archives des Croix-Rouge belge, italienne et internationale d'autre part<sup>112</sup>. Un second enjeu est de nature interprétative. Il s'agit en effet de trouver les moyens de décrire et de comprendre les spécificités de cette forme de captivité militaire détachée, souvent ignorée du grand public et peu étudiée dans la littérature – à l'exception notable des travaux d'Heather Jones<sup>113</sup>. À ce stade, deux traits semblent essentiels : elle est faite autant de réclu-

**108.** F.Z., « Albo d'Oro dei Militari caduti nella guerra nazionale 1915-1918 », *Le vie d'Italia*, XXXIV, 6, 1928, p. 435-441.

**109.** Ministero della Difesa, « Caduti della 1<sup>a</sup> Guerra Mondiale : digitalizzazione fascicoli dell'Albo d'Oro », 27 novembre 2020, [https://www.difesa.it/Primo\\_Piano/Pagine/digitalizzazione\\_fascicoli\\_Albo\\_Oro.aspx](https://www.difesa.it/Primo_Piano/Pagine/digitalizzazione_fascicoli_Albo_Oro.aspx) (consulté le 19 septembre 2021).

**110.** Aucun des documents suivants, parus après la Seconde Guerre mondiale, n'évoque la présence de prisonniers dans les cimetières militaires italiens en France ou en Belgique : Commissariato Generale Cura e ONORANZE SALME CADUTI in Guerra, *Ai Caduti di tutte le guerre. Statistica e sintesi delle opere in Italia e all'Estero*, s.l., 1950 ; Commissariato Generale Onoranze Salme Caduti in Guerra, *Sacrari e cimiteri militari italiani all'estero*, Roma, 1975 ; Idem, *Sacrari e cimiteri militari italiani all'estero. Ai caduti di tutti le guerre*, Roma, 2005 [1999]. Hubert Heyriès a montré que 38 % des 3053 tombes de la nécropole militaire italienne de Bligny, la plus grande de France, étaient celles de prisonniers morts durant leur séjour en France dans les compagnies de travail (*Les travailleurs militaires italiens en France pendant la Grande Guerre*, Montpellier, 2014, p. 221).

**111.** GIORGIO ROCHAT, « La prigionia di guerra », in MARIO ISNENGI (cur.), *I luoghi della memoria. Strutture ed eventi dell'Italia unita*, Bari, 1997, p. 387-388.

**112.** Sur la richesse de ces dernières, voir CARLO A. BIANCHI ROSSI, DAMIANO LEONETTI & PATRIZIA SALETTI (cur.), *La Croce Rossa per i prigionieri di guerra*, Udine, 2015 ; COSTANTINO CIPOLLA & SUSANNA VEZZADINI (cur.), *Le vittime della Grande Guerra e il ruolo della Croce Rossa Italiana*, Milano, 2018 ; COSTANTINO CIPOLLA (cur.), *I prigionieri di guerra italiani*.

**113.** Un exemple récent d'omission : dans son chapitre consacré aux cimetières de guerre italiens à l'étranger, Fabio Montella n'évoque ni la Belgique ni la France (*Prigionieri. I militari italiani nei campi di concentramento della Grande Guerra : la detenzione, il ritorno, l'internamento in patria, l'oblio*, Bassano del Grappa, 2020).

sion que de circulation, d'une part, et, d'autre part, elle se déroule dans un environnement plurivoque, tissé de relations à la fois hostiles et bienveillantes, aux contours à la fois formels et informels. Sur ces deux aspects, le recours à la notion de régime circulatoire revêt une certaine force heuristique. Premièrement, il permet d'aborder cette captivité détachée comme une configuration faite non seulement de *migrations imposées aux prisonniers* (vivants et morts) mais également d'autres formes de circulations (visites de civils dans les camps, canaux parallèles d'information, acheminement de colis et de courrier, politiques transnationales du Saint-Siège ou du gouvernement italien, etc.) qui demandent à être mieux connues. Dans cette optique, des recherches futures pourraient se concentrer sur deux thématiques effleurées dans notre enquête: d'un côté, le rôle central des femmes, de toutes conditions sociales mais variant selon celles-ci, dans l'encadrement humanitaire des prisonniers et, d'un autre côté, les formes d'agentivité ou d'infra-politique développées par ces derniers (échanges avec les populations locales, ruses avec les gardiens, évasions, etc.), trop souvent perçus comme strictement passifs<sup>114</sup>. Ensuite, tenter d'identifier ce *qui circule et comment* permet de mener un travail

de périodisation, chaque séquence se distinguant par la présence (ou l'absence) de certaines formes de circulation des hommes, des choses et des significations (concernant ces dernières, les différentes séquences de la « formation de la mémoire » d'après-guerre sont particulièrement instructives<sup>115</sup>). Enfin, analyser la captivité détachée (et celle des militaires italiens plus précisément) en dégagant les formes typiques de circulations qui la traversent amène à élargir la liste des phénomènes auxquels la comparer. En effet, si son inclusion dans le champ de la détention militaire semble une évidence incontournable, ne partage-t-elle pas également certains traits avec l'expérience des unités italiennes de travailleurs militarisés envoyées en France en 1918 en soutien aux armées alliées, donc de l'autre côté du front<sup>116</sup>? Ou avec celle des civils réquisitionnés et déportés pour travailler dans les territoires occupés<sup>117</sup>? Ou avec celle des contingents d'émigrés italiens amenés en France, en Belgique ou en Allemagne dans le cadre d'accords bilatéraux précédant ou suivant immédiatement la Grande Guerre, donc dans un cadre de paix<sup>118</sup>? Ou avec celle, plus générique encore, de l'esclavage, comparaison d'ailleurs fréquemment opérée par les civils de l'époque<sup>119</sup>? Le chantier est ouvert.

*Pierre Lannoy est chargé de cours à la Faculté de Philosophie et sciences sociales de l'ULB et membre du centre de recherche METICES à l'Institut de Sociologie. Ses recherches portent sur les formes sociales et historiques des circulations et leurs modalités sociotechniques. En novembre 2021, il a ouvert un site consacré aux prisonniers italiens de la Grande Guerre sur le front occidental : [www.pdgit1918.be](http://www.pdgit1918.be)*

**114.** Une sociohistoire de l'implication des femmes (belges) envers les prisonniers (italiens) dans les territoires occupés reste à écrire, au-delà de la littérature sur « les héroïnes de la Grande Guerre » (Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, 2013 [1986], chapitre 1, n'évoque pas le phénomène). De son côté, Mario Isnenghi regrette que l'historiographie contemporaine envisage les prisonniers de Caporetto uniquement comme des victimes et ait renoncé à les considérer comme des acteurs de leur condition (*Oltre Caporetto. La memoria in cammino. Voci dai due fronti*, Venezia, 2018, p. 26).

**115.** Expression de HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War...*, chapitre 6.

**116.** HUBERT HEYRIÈS, *Les travailleurs militaires italiens*.

**117.** ANNETTE BECKER, *Les cicatrices rouges. 14-18, France et Belgique occupées*, Paris, 2010; Philippe Nivet, *La France occupée 1914-1918*, Paris, 2011; Nicolas Beaupré & Karine Rance (dir.), *Arrachés et déplacés*.

**118.** ULRICH HERBERT, *A History of Foreign Labor in Germany, 1880-1980. Seasonal Workers/Forced Laborers/Guest Workers*, Ann Arbor, 1990; FRANK CAESTECKER, *Alien Policy in Belgium, 1840-1940. The Creation of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens*, London, 2001; LAURENT DORNEL, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, 2014.

**119.** ALAIN TESTART, *L'esclave, la dette et le pouvoir*, Paris, 2001, pp. 25-29, avance une définition particulièrement éclairante en regard du cas des compagnies de travail étudiées ici.